



# NOUVELLE-CALÉDONIE

## DIAGNOSTIC TERRITORIAL LE SPORT EN NOUVELLE-CALEDONIE

Février 2024



# SOMMAIRE

## I. Propos introductifs

- |                                |      |
|--------------------------------|------|
| 1. Le cadre institutionnel     | p.07 |
| 2. Le diagnostic territorial   | p.10 |
| 3. Le plan sportif territorial | p.12 |

## II. Etat des lieux

- |                                     |      |
|-------------------------------------|------|
| 1. La pratique sportive             | p.15 |
| 2. Les équipements sportifs         | p.25 |
| 3. Le bénévolat et l'emploi sportif | p.32 |
| 4. Les enjeux liés au sport         | p.39 |
| 5. Le sport de haut niveau          | p.46 |

## III. Perspectives

- |                     |      |
|---------------------|------|
| Les défis à relever | p.55 |
| Remerciements       | p.59 |
| Bibliographie       | p.60 |





# I. PROPOS INTRODUCTIFS





# 1. LE CADRE INSTITUTIONNEL

En Nouvelle-Calédonie, les compétences en matière de sport sont réparties entre les différentes institutions de la manière suivante :



Les **33 communes** du territoire déploient des actions en matière de sport, principalement en soutien aux associations présentes sur la commune ou via la gestion des équipements communaux. Hormis les communes du Grand Nouméa, peu de communes disposent d'un service des sports ou d'un OMS (Office Municipal des Sport).



**Chaque Province** possède des services administratifs chargés d'appliquer les directives provinciales en matière de sport. Leur principal objectif est de promouvoir une articulation pertinente entre les politiques de développement des ligues et les objectifs provinciaux liés à la jeunesse et aux sports.



La loi organique n°99-209 du 19 mars 1999 confère au **Gouvernement** la compétence en matière de «réglementation des activités sportives et socio-éducatives, d'infrastructures et de manifestations sportives et culturelles intéressant la Nouvelle-Calédonie ». Un membre du gouvernement est en charge de la jeunesse et des sports et la DJS assure la mise en œuvre de ces compétences.



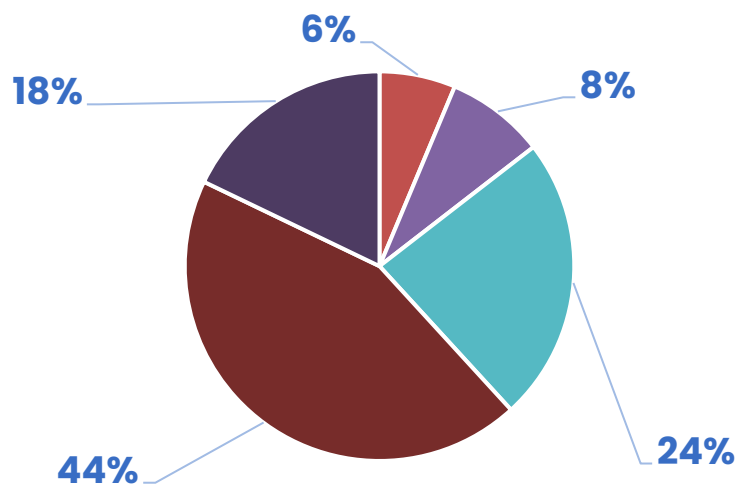
**L'Etat**, via la Mission d'appui au sport (MAS), du Haut-commissariat, accompagne la Nouvelle-Calédonie dans la mise en œuvre de ses politiques sportives. La MAS-HC coordonne le soutien financier de l'Etat, notamment via les crédits de l'Agence Nationale du Sport et les dispositifs ministériels. Elle apporte conseil et expertise en matière de haute performance, de sport de haut niveau et de lutte antidopage. Elle anime en lien avec leurs présidents, la Conférence régionale du sport (CRDS) et la Conférence des financeurs du sport (CdFS) dont elle assure le secrétariat.

En Nouvelle-Calédonie, le secteur du sport est soutenu par plusieurs acteurs (les communes, l'Agence Sanitaire et Sociale de la Nouvelle-Calédonie, certains acteurs du secteur privé, des fédérations nationales...), et notamment par les acteurs institutionnels du territoire. En 2023, le budget total alloué par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, les 3 Provinces et l'Etat au secteur du sport représentait **1 763,4 MF**. L'appui des différents acteurs publics se traduisait de la manière suivante :

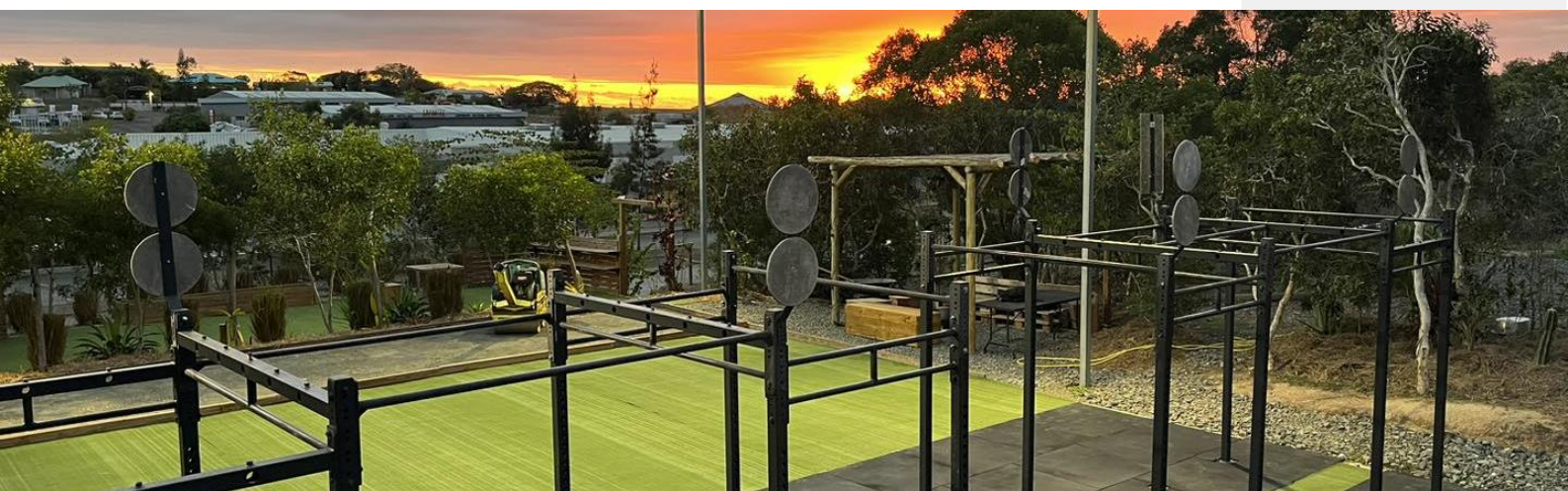
- La Province des Iles Loyauté : **111,4 MF\***
- la Province Nord : **144,7 MF**
- la Province Sud : **417,5 MF**
- le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie : **774,7 MF**
- l'Etat : **315,1 MF**

\* *Ce budget ne comprend pas les investissements réalisés par la PIL dans le secteur du sport et des équipements sportifs.*

Soutien des acteurs institutionnels au secteur du sport en 2023



■ Provinces des Iles Loyauté ■ Province Nord ■ Province Sud ■ Gouvernement ■ Etat



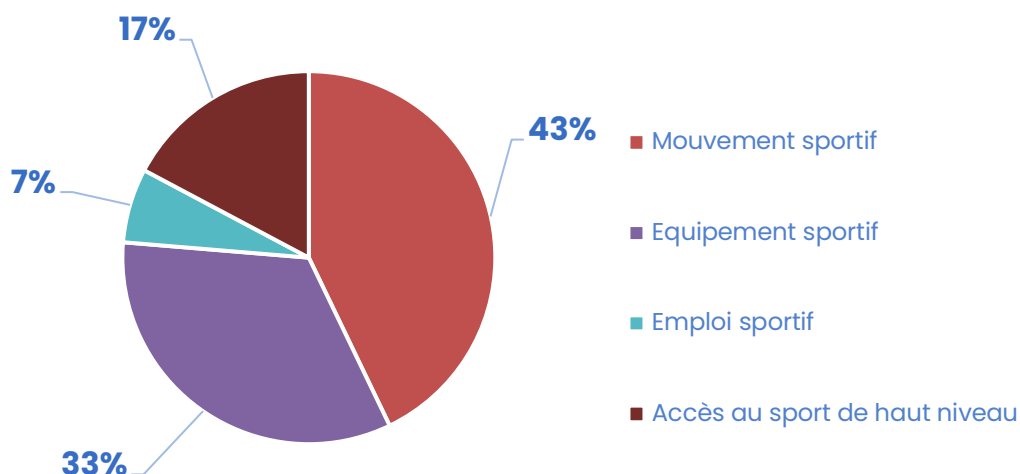


On notera qu'en Nouvelle-Calédonie le recours aux financements privés, au mécénat ou aux méthodes de financement participatif dans le secteur du sport pourrait être développé davantage et qu'un renforcement des compétences dans ce domaine pourrait être intéressant pour les organismes sportifs (clubs, ligues etc...).

Aussi, les lourdeurs administratives concernant les demandes de financements publics ont été largement évoquées durant l'enquête de terrain réalisée dans le cadre de ce diagnostic. On observe d'ailleurs parfois un recours à des financements plus informels (tombola, bingo, vente de brochettes, de t-shirt...), plus agréables selon les bénévoles, plutôt que l'établissement de dossiers de financements multiples. La demande d'un guichet unique concernant les demandes de financement public a été fortement évoquée.

En 2023, le soutien des acteurs institutionnels (Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, les 3 Provinces et l'Etat) au secteur du sport en Nouvelle-Calédonie, se répartissait de la manière suivante :

Composition du soutien au secteur sport par les acteurs institutionnels en 2023



**Le soutien au mouvement sportif ainsi que les équipements sportifs représentent les pôles de dépenses les plus importants. L'emploi sportif, lui, représente uniquement 6% du soutien au secteur sportif par les acteurs institutionnels.**

*NB : Cette analyse a été réalisée avec les données disponibles au moment du diagnostic.*

## 2. LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

La dynamique lancée par l'Agence Nationale du Sport (ANS) autour des conférences régionales du sport (CRdS) vise à optimiser la gouvernance du sport sur les territoires. Le diagnostic ici réalisé a pour but de :

- **rendre compte de la réalité locale en matière de sport,**
- **mettre en avant les atouts et les freins du territoire**
- **analyser les défis à relever pour le développement du sport**

Il s'articule autour de **5 thématiques**, que sont : la pratique sportive, les équipements sportifs, le bénévolat et l'emploi sportif, les enjeux liés au sport et le sport de haut niveau. Réalisé dans une optique opérationnelle, il doit permettre de dégager les orientations qui dessineront le projet sportif territorial (PST) de la Nouvelle Calédonie. Ce **diagnostic partagé a été réalisé selon une méthodologie participative**, impliquant à la fois la population calédonienne et les spécialistes du sport sur le territoire. Il a été construit de la manière suivante, en combinant une approche quantitative et qualitative :

**1002** C A L E D O N I E N N E S  
I N T E R R O G É E S

En 2023, l'institut de sondage calédonien ISCOPE a interrogé 1002 calédoniens et calédoniennes de plus de 15 ans (selon un échantillon représentatif de la population calédonienne) sur leur pratique sportive. Cette étude visait notamment à fournir des données chiffrées sur la pratique sportive libre qui échappe davantage aux données statistiques. Elle portait plus précisément sur :

l'étendue de la pratique sportive libre, les activités concernées, la fréquence de pratique, les leviers de motivation, les freins à la pratique, les équipements et les attentes des pratiquants.



# 103 BÉNÉVOLES INTERROGÉS

En 2023, l'institut de sondage calédonien ISCOPE a interrogé 103 bénévoles de plus de 18 ans, investis dans le secteur sportif en Nouvelle-Calédonie. L'objectif était de recueillir la vision et les attentes des bénévoles et d'avoir une meilleure visibilité de leurs missions (profil des bénévoles, poste occupé, missions, ancienneté, motivations et freins, désir de poursuite, lien entre engagement et emploi, attentes pour développer le bénévolat...).

## 30 ACTEURS DU SPORT INTERROGÉS

Dans le cadre de ce diagnostic, 30 acteurs du sport (membres de bureau d'association sportive, agents de la fonction publique, entrepreneurs, éducateurs sportifs, sportifs de haut niveau, sponsors) ont été interrogés lors d'entretiens en face-à-face. Il s'agissait de mieux appréhender leur vision du sport en Nouvelle-Calédonie, leurs attentes, les tendances et les évolutions, ainsi que leur réalité au quotidien.

## 3 ATELIERS PARTICIPATIFS RÉALISÉS

Dans le cadre de ce diagnostic, 3 ateliers d'intelligence collective ont été organisés : 1 en Province des Iles Loyauté, 1 en Province Nord et 1 en Province Sud. Ces ateliers ont permis de réunir les différents acteurs du sport (association, institution, acteur privé, sportif) pour dessiner l'idéal vers lequel tendre en fonction des réalités locales de chaque province et les moyens d'y parvenir.



# 3. LE PROJET SPORTIF TERRITORIAL

La loi du 1er août 2019 portant création de l'Agence Nationale du Sport (ANS), et son décret d'application du 20 octobre 2020, ont permis d'instaurer une déclinaison territoriale de la gouvernance partagée du sport au travers des conférences régionales (CRdS) et des conférences des financeurs (CFdS) du sport.

Les objectifs de cette nouvelle gouvernance du sport sont de :

- construire les conditions d'un dialogue permanent en matière de sport entre les acteurs locaux et nationaux,
- **s'accorder autour d'une feuille de route commune** pour une coordination plus efficace des décisions.

12 conférences régionales du sport ont été installées en métropole depuis 2021 et 2 en outre-mer (Mayotte et Guadeloupe).

Suite logique du diagnostic territorial partagé, **le projet sportif territorial et un plan stratégique sur 5 ans** qui doit permettre de :

- prendre en compte les besoins, les attentes et les spécificités du territoire
- d'identifier les axes de travail prioritaires et des objectifs de responsabilité partagés entre tous les acteurs
- de structurer les actions pour une optimisation des crédits et des ressources
- d'impulser sur l'ensemble du territoire une politique sportive cohérente



# II. ETAT DES LIEUX





# 1. LA PRATIQUE SPORTIVE EN NOUVELLE-CALEDONIE

La pratique sportive en Nouvelle-Calédonie se décline sous différentes formes : la pratique fédérale, la pratique libre, le sport scolaire, le sport au travail, le sport en tribu, le handisport et sport adapté, le ESSport... On observe la présence de **47 ligues et comités régionaux, et une fédération sportive** sur le territoire, ainsi que des événements sportifs réguliers, assurant un agenda sportif assez dynamique. Ces ligues sont représentées par le Comité Territorial Olympique et Sportif de la Nouvelle Calédonie (CTOS). Le sport faisant partie intégrante du patrimoine calédonien, on note un attrait de la population pour la pratique sportive. Enfin, le climat et le riche patrimoine naturel du territoire offre un cadre idéal à la pratique du sport, tout au long de l'année. La Nouvelle-Calédonie est donc propice à la pratique sportive de loisir et représente également un territoire au potentiel certain pour le sport de haut niveau.

## 1. Cartographie de la pratique sportive

### A. La pratique fédérale

**48 409** licenciés en 2022<sup>1</sup>

En 2022, la Nouvelle-Calédonie comptait 48409 licenciés, toutes disciplines confondues. Ce chiffre est en baisse depuis 2018, où le nombre de licenciés était de 60 842, **soit une baisse de 20,4%**. Il est d'autant plus en baisse si l'on considère qu'en 2012, le nombre de licenciés était de **72 074, soit une baisse 32,8%**. **En 10 ans, la Nouvelle-Calédonie a donc perdu 1/3 de ses licenciés.** On notera tout de même que l'année 2011 a été marquée par l'organisation des Jeux du Pacifique (NC2011) sur le territoire, ce qui explique, en partie, l'engouement sportif en 2012.

<sup>1</sup> Source CTOS NC

Les ligues regroupant le plus de licenciés sont : le football, l'UNSS, l'USEP et la natation. À l'inverse, les ligues regroupant le moins de licenciés sont : le surf, le bodybuilding, l'escrime, le bowling, le sport universitaire et le baseball. Les licenciés sont répartis de la manière suivante :

Discipline	Nbr de Licencié 2018	Nbr de Licencié 2019	Nbr de Licencié 2020	Nbr de Licencié 2021	Nbr de Licencié 2022
ATHLETISME	698	620	590	853	876
BADMINTON	520	530	424	514	469
BALL TRAP	148	127	108	144	144
BASE BALL	120	114	89	71	35
BASKET BALL	1 148	1 155	1333	1442	1445
BODY-BUILDING	108	126	89	93	97
BOWLING	61	61	54	52	52
BOXE	189	157	228	399	233
CRICKET	1 985	2 262	2159	2481	1988
CYCLISME	476	436	452	469	438
EQUITATION	2 018	1 857	1900	2058	2081
ESCALADE	775	919	874	919	667
FOOTBALL	10 340	10 309	9086	6358	6528
FORCE ATHLETIQUE	132	125	132	116	179
GOLF	1 404	1 314	1333	1347	1316
GYMNASTIQUE	866	973	1654	1098	906
HALTEROPHILE	160	163	166	198	184
HANDBALL	579	484	485	486	271
HANDISPORT	520	546	691	533	524
JUDO	1 379	1 324	1212	1356	1231
KARATE	1 012	1 033	923	1046	888
MEDAILLES	121	127	140	144	129
MOTOCYCLISME	293	300	261	252	312
NATATION	3 285	3 639	3859	4403	3359
PETANQUE	560	543	504	515	481
RUGBY	987	1 094	1079	1351	1126
SPORT AUTOMOBILE	212	293	200	297	342
SPORT SOUS MARINS	973	919	868	898	733
SPORTS POUR TOUS	2 644	874	1255	125	158
SPORT TRAVAILLSTE				242	149
SQUASH	457	475	466	483	307
SURF	167	152	70	58	99
TAEKWONDO	343	306	269	375	264
TENNIS	2 302	2 236	2291	2218	2027
TENNIS DE TABLE	361	271	242	237	326
TIR	1 653	1 803	1535	1987	1841
TIR A L'ARC	321	327	281	323	258
TRIATHLON	308	357	369	333	282
UNIVERSITE	167	8	8	80	49
UNSS	7 203	7 575	6553	6590	5884
USEP	9 886	9 933	8867	8811	5866
VA'A	489	535	525	403	500
VOILE	1 060	1 140	1046	977	994
VOL LIBRE	332	296	319	256	201
VOLLEY BALL	2 080	2 027	2070	2267	2094
ESCRIME	205	151			76
SPORTS DE CONTACT ET DA	88	142			

**TOTAL** **60 842** **59 865** **57 059** **55 658** **48 409**

Source : CTOS NC.

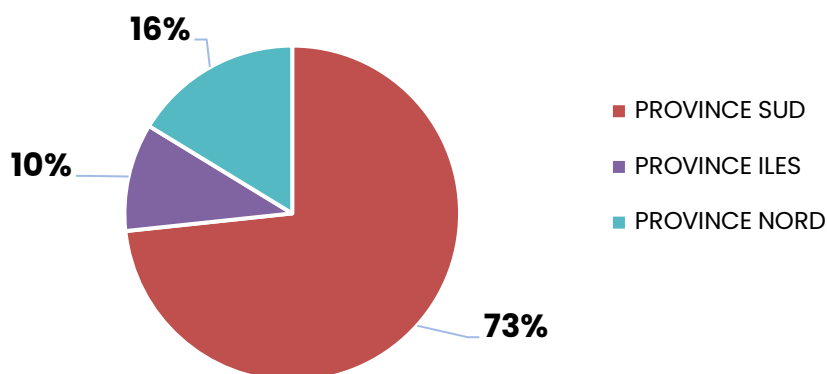
NB : le rouge indique les chiffres en baisse, le vert les chiffres en augmentation.



En 2022, on compte **18 licenciés pour 100 habitants** en Nouvelle-Calédonie. Dans l'hexagone, on compte 22,6<sup>2</sup> licenciés pour 100 habitants et en moyenne 14,9 licenciés pour 100 habitants dans les départements et régions d'outre-mer. En comparaison d'autres régions d'outre-mer, la Nouvelle-Calédonie reste un territoire sportif. Pour autant **la courbe de progression du nombre de licenciés va à l'inverse de la dynamique métropolitaine, qui est, elle, en augmentation** (sauf durant la période de crise sanitaire).

On observe également une grande disparité du nombre de licenciés en fonction des provinces, avec **les 3/4 des licenciés en Province Sud**. Cela correspond néanmoins à la répartition démographique du territoire, puisqu'en 2019, la Province Sud concentrait 75 % des calédoniens, la Province Nord 18 % et la Province des Iles Loyauté 7%<sup>3</sup>.

Répartition du nombre de licenciés en 2022<sup>4</sup>



Enfin, en 2022 :

- 60% des licenciés en Nouvelle-Calédonie étaient des hommes et **40% des femmes**.
- **54% des licenciés avaient -18 ans** et 46% + de 18 ans.

<sup>2</sup> Source INJEP

<sup>3</sup> Source ISEE

<sup>4</sup> Source CTOS

#touscagous

## B. La pratique sportive libre

Dans le cadre de l'étude menée par l'ISCOPE en 2023, 1002 calédoniens et calédoniennes de plus 15 ans ont été interrogés sur leur pratique sportive libre.

**52 %** des calédonien.nes ont pratiqué du sport au cours des 12 derniers mois. Il s'agissait davantage d'européens nés hors Nouvelle-Calédonie, de cadres et professions libérales, d'employés et d'étudiants. À l'inverse, la population polynésienne et les plus de 50 ans étaient les moins concernés par la pratique sportive. Par conséquent, selon cette étude, **1 calédonien sur 2 (de plus de 15 ans) n'a pas pratiqué de sport au cours de l'année écoulée.**

Les **principales motivations\*** pour la pratique de sport étaient :

- pour **préserver sa santé** (77%)
- pour le loisir et l'amusement (30%)
- pour soigner son apparence (20%)

Les **principaux freins\*** à la pratique de sport étaient :

- pour des **contraintes professionnelles ou familiales** (53%)
- n'aime pas le sport ou n'a pas envie (20%)
- pour des problèmes de santé (16%)

*\* le total peut être supérieur à 100% car plusieurs réponses étaient possibles.*

Parmi les calédonien.ne.s ayant pratiqué du sport au cours des 12 derniers mois :

**43 %** pratiquaient **en autonomie**

**18 %** pratiquaient **en club**

Les **raisons encourageant à une pratique autonome** plutôt qu'en club étaient :

- plus de liberté dans la pratique (40%)
- pas d'encadrement (20%)
- coût moins élevé (11%)

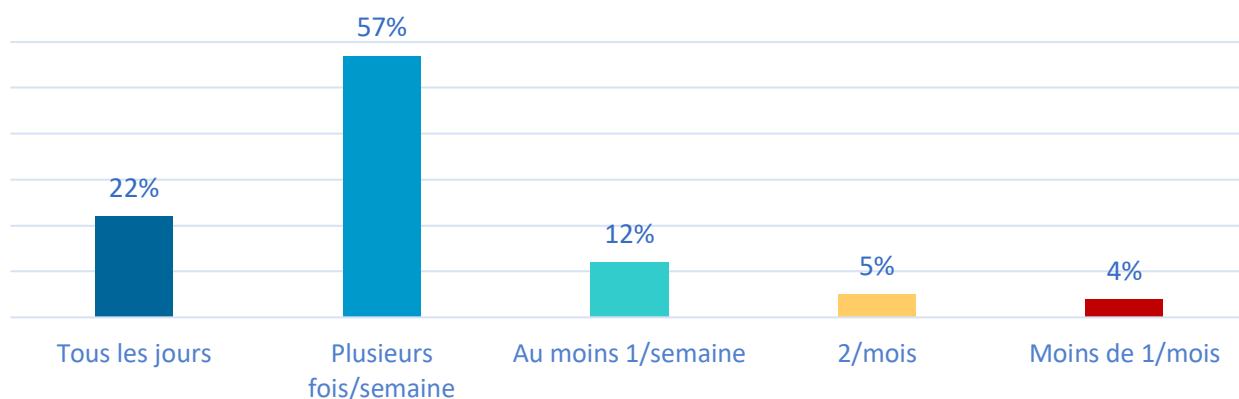
Les **lieux identifiés** pour la pratique sportive libre étaient :

- pratique en plein air (73%)
- structure publique en accès libre (24%)

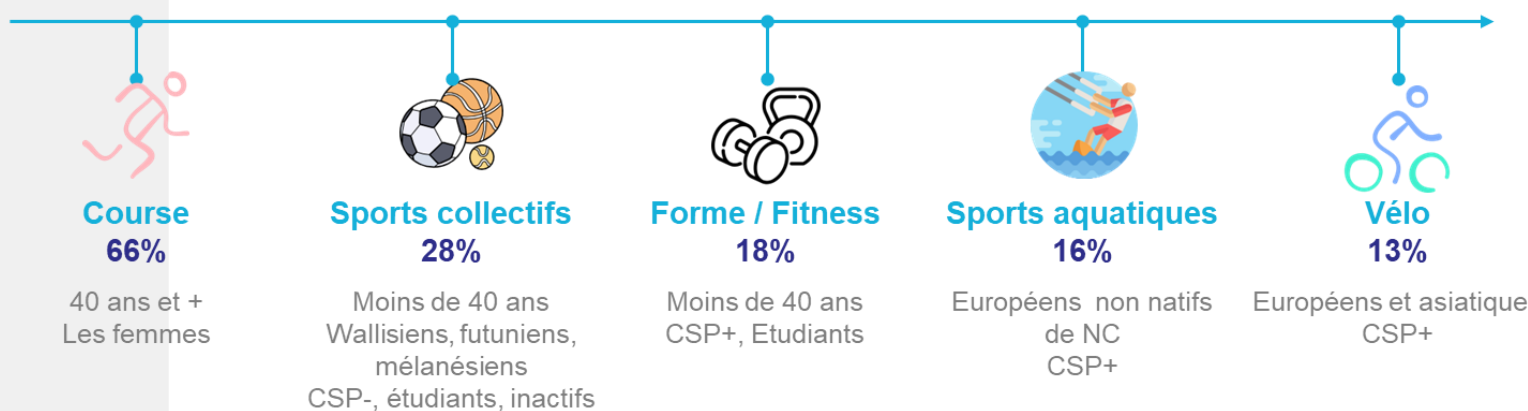
Pour la moitié des personnes qui pratiquent du sport en autonomie, l'accès à des équipements (agrès en plein air, terrains, salle de sport) a été identifié comme un levier encourageant à la pratique du sport en autonomie.

Parmi les calédonien.ne.s qui pratiquent du sport en autonomie :

**90 %** pratiquaient au moins une fois/semaine  
et 4/5 pratiquaient plusieurs fois/semaine



Parmi les calédonien.ne.s qui pratiquent du sport en autonomie, les sports les plus pratiqués étaient :



On note un attrait persistant pour les sports collectifs, ainsi que pour les activités de forme et de fitness ou les sports nécessitant peu d'équipement (course, natation, vélo).

**72 %** des calédonien.ne.s qui pratiquent du sport de manière autonome ont **une pratique constante ou en augmentation.**

On observe ces dernières années une aspiration à plus de liberté et moins de contraintes dans la pratique sportive et **un attrait pour l'activité physique parfois plus que pour un sport en particulier.**

## C. Le handisport et sport adapté



Le parasport est bien présent en Nouvelle-Calédonie notamment via la ligue calédonienne de sport adapté et handisport qui gère **22 sports et 524 licenciés**<sup>4</sup>. On compte **18 clubs parasportifs** sur le territoire.



## D. Le ESport



Le ESport (ou sport électrique) est présent en Nouvelle-Calédonie, notamment à travers l'association ESport Nouvelle-Calédonie qui organise des événements locaux et participe à des championnats internationaux (ex : Vegas Open à Las Vegas en 2023). Ce secteur est

quasi-exclusivement financé par le secteur privé en Nouvelle-Calédonie via différents sponsors et partenariats. Le ESport se popularise sur le territoire et on observe une multiplication des événements de ESport ou mêlant sport et ESport (ex : tournoi de jeux vidéo de courses avec des pilotes de courses et des joueurs de jeux vidéo). Le ESport a pris un élan supplémentaire depuis l'arrivée de la fibre en Nouvelle-Calédonie, et un partenariat opéré avec la branche ESport « Lagoon Gaming » du fournisseur internet, qui a doté l'association d'une « room » tout équipée pour la pratique des jeux vidéo.

---

<sup>4</sup>Source CTOS, 2022



## E. Le sport scolaire et universitaire

Le sport scolaire et le sport universitaire en Nouvelle-Calédonie se fédèrent autour de trois organismes couvrant le parcours scolaire des élèves et des étudiants.



L'USEP (Union Sportive pour l'Enseignement du Premier degré) organise des activités sportives pour les élèves du premier degré, jusqu'à la 6ème. L'USEP est réservée aux écoles publiques **et ne trouve pas d'équivalent pour les écoles privées** en Nouvelle-Calédonie. Intégrée au projet DOM/COM, commun aux outre-mer, elle s'investit particulièrement sur les thématiques : sommeil, alimentation et activité physique.



L'UNSS (Union National du Sport Scolaire) organise des activités sportives pour les élèves de collèges et lycées. **L'UNSS observe une baisse de ses activités ses dernières années** en raison de restrictions budgétaires. Son objectif est de renforcer ses activités envers les lycéens, moins présents dans ses effectifs.



En tant qu'unique université du territoire, l'Université de la Nouvelle-Calédonie s'intègre aux rencontres fédérales. Réunissant toutes les filières universitaires, le sport participe à la construction d'une identité de campus et favorise le bien-être et la réussite universitaire des étudiants. Son objectif est de **développer le sport universitaire de haut niveau**. Elle est également active au sein du groupement régional des SUAPS outre-mer.

## F. Le sport en tribu

Plusieurs activités sportives sont organisées en tribu ou inter-tribus, notamment pendant les périodes de vacances. Ces actions sont portées en grande partie par **les éducateurs sportifs des groupements d'employeurs GENSL** (Groupement d'Employeurs Nord Sport et Loisir) et **GESLS** (Groupement d'Employeurs Sport et Loisir Sud), détachés dans différentes communes. On observe également une multiplication d'évènements sportifs organisés en tribu (ex : Grands Raids du Nord, trail de Saint-Louis...) qui remportent un succès notable. Enfin, plusieurs communes ont pris l'initiative de mettre en place des clubs omnisports communaux pour dynamiser la pratique sportive sur leur territoire (ex : club Waa wi luu sports à Houaïlou).



## G. Le sport au travail

Le sport au travail se développe en Nouvelle-Calédonie, mais ne concerne pas encore la majorité des organismes du territoire. Cette dynamique est notamment impulsée par le CIPAC Challenge, un **challenge inter-entreprises** qui récompense les équipes ayant pratiqué le plus d'activité physique sur une période donnée. D'autres organismes, tels que l'OPT, s'engagent dans des **programmes de bien-être et santé au travail** (ex : le programme « BEST » sensibilise les employés de l'OPT à l'alimentation et à l'activité physique); ou encore la Mairie de Maré qui **permet à ses employés de faire 1h d'activité physique par semaine sur leur temps de travail**. Ces initiatives représentent des avancées conséquentes en terme Qualité de Vie au Travail (QVT) et de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) des entreprises.



## 2. Financement de la pratique sportive

Le financement de la pratique sportive se fait via différents partenaires, dont les acteurs institutionnels du territoire.

En 2023, la Province Sud a investi **275 MF** dans le mouvement sportif, dont :

- 170 MF dans les subventions aux comités provinciaux sportifs, clubs, sportifs et activités de pleine nature
- 90 MF dans le dispositif Clic&Mouv' (80% sport)
- 15 MF dans le centre des activités nautiques

La Province des Iles Loyauté a soutenu le mouvement sportif à hauteur de **86,3 MF**, dont :

- 4,3 MF de frais de fonctionnement
- 6,9 MF de subventions aux comités sportifs provinciaux
- 4,1 MF de subventions aux comités sportifs territoriaux
- 70,9 MF de subventions aux clubs et districts

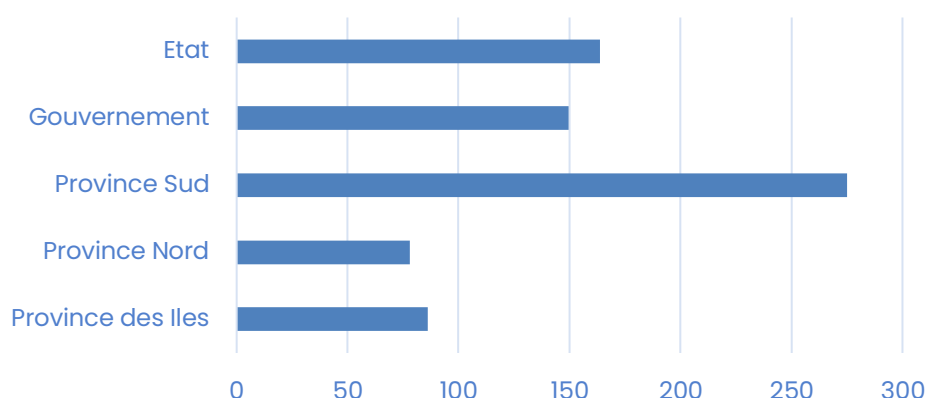
La Province Nord a investi **78,2 MF** dans le soutien au développement sportif.

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a investi **149,5 MF** dans le soutien aux actions sportives (subventions aux ligues et au CTOS).

L'Etat a investi **163,6 MF** dans le soutien au mouvement sportif, réparti de la manière suivante :

- 63 862€, soit 7,6 MF de subventions aux clubs, ligues et comités.
- 1 266 924€, soit 151,2 MF de subventions (part territoriale ANS)
- 40 000€, soit 4,8 MF sur l'appel à projet IMPACT 2024

Soutien au mouvement sportif par les acteurs institutionnels en 2023  
Unité : million XPF



# En résumé

Ces dernières années, on note une évolution des pratiques sportives en Nouvelle-Calédonie, avec une baisse du nombre de licenciés dans le secteur fédéral et un développement de la pratique libre allant vers le fitness et les activités de maintien de la forme. Cela a été rythmé par des événements tels que la crise sanitaire du COVID-19 ou la crise requin (notamment sur le Grand Nouméa). Bien que la pratique sportive semble une activité ancrée dans la culture du territoire, on notera quand même qu'**1 calédonien sur 2 (de plus de 15 ans) n'a pas pratiqué de sport durant l'année écoulée**<sup>5</sup>.



- une baisse significative du nombre de licenciés
- une offre de sports moins dense et moins diversifiée en province nord et en province des îles loyauté
- un manque d'offre sportive pour les adultes parfois en tribu
- des maladies chroniques qui s'installent et freinent la pratique du sport
- le sport scolaire partiellement en perte de vitesse
- des sports nautiques impactés par la crise requin
- des aménagements pour la mobilité douce qui se développent lentement



- un climat et un cadre propice à la pratique du sport toute l'année
- un attrait culturel pour le sport
- initialement, de bonnes prédispositions des calédoniens et calédoniennes pour la pratique du sport
- un réseau dense de ligues et de clubs et une offre diversifiée (sur le Grand Nouméa surtout)
- une démarche de constitution de clubs omnisports sur les petites communes
- des créneaux communs parents et enfants qui fonctionnent bien
- une pratique sportive libre facilitée par les équipements en accès libre et l'aménagement du territoire (surtout sur le Grand Nouméa)
- une montée du coaching, des activités de fitness, workout, F45 ou small group
- un développement du ESport
- un attrait persistant pour les sports collectifs (même en pratique libre)
- une notoriété croissante du handisport et sport adapté
- le sport au travail qui se développe progressivement
- des éducateurs sportifs déployés en tribu (marche nordique, tournois...)

<sup>5</sup>Source CTOS, 2023



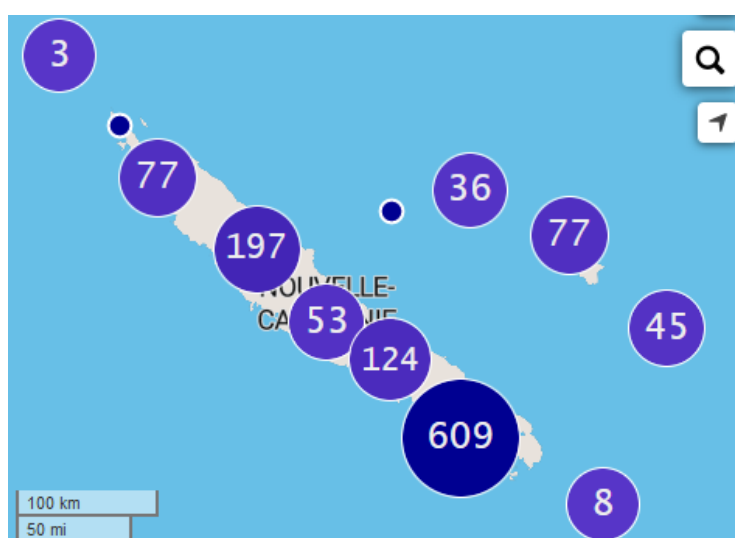
## 2. LES EQUIPEMENTS SPORTIFS

Les équipements sportifs en Nouvelle-Calédonie ont bénéficié de l'impulsion des Jeux du Pacifique organisés à plusieurs reprises sur le territoire (1966-1987-2011). Ces équipements, de plusieurs types, sont recensés sur la plateforme numérique du Ministère des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (MSJOP) : [equipements.sports.gouv.fr](https://equipements.sports.gouv.fr).

### 1. Cartographie des équipements

**1 234** équipements en 2023<sup>5</sup>

En 2023, la Nouvelle-Calédonie comptait 1234 équipements sportifs, tous types confondus : équipements structurants, équipements de proximité, et équipements scolaires. On notera que les équipements sportifs sont comptabilisés **par unité et non par structure** (ex : la salle omnisport de l'Anse Vata, comporte 8 équipements sportifs : 2 terrains de basket, 1 terrain de futsal, 2 salles de boxe...). Ces équipements sont répartis sur l'ensemble du territoire, mais on observe une concentration plus importante dans l'agglomération du Grand Nouméa :



source : [equipements.sports.gouv.fr](https://equipements.sports.gouv.fr)

<sup>5</sup> Source Ministère des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques

Les types d'équipements les plus présents en Nouvelle-Calédonie sont:

Nature de l'équipement	Nombre
City-stade	353
Terrain de grands jeux	223
Cours de tennis	110
Terrain extérieur de petits jeux collectifs	107
Boulodrome	76
Sport de nature	61
Équipement d'athlétisme	37
Salle multisport	31
Équipement équestre	29
Salle de combat	27
Bassin de natation	25
Terrain de tir	25

Source : [equipements.sports.gouv.fr](http://equipements.sports.gouv.fr)

Selon le constat réalisé par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie sur les équipements sportifs du territoire, on note que :

- Une partie des équipements structurants est issue de la première génération des Jeux du Pacifique de 1966 et sont relativement vétustes, demandant une réhabilitation.
- Les plus récents, issus de NC2011 ont permis au territoire d'augmenter son patrimoine. Mais ces équipements structurants, bien que de qualité, vont nécessiter très prochainement de grosses rénovations pour les maintenir en état.

Ainsi, **la priorité pour la Nouvelle-Calédonie du point de vue des équipements structurants, n'est pas en termes de construction supplémentaire mais en la création d'un plan de réhabilitation et de rénovation de l'ensemble des équipements structurants.**

Par ailleurs, le **plateau multisport est omniprésent dans le paysage calédonien**. Ces équipements de proximité sont destinés à un public « de tous les jours » qui souhaite avoir une pratique libre, de plein air ou familiale. La question de l'entretien est là aussi souvent présente. Par ailleurs, on notera que **la population calédonienne semble désirer davantage d'équipements en lien avec l'environnement calédonien (nature, sentier pédestre, piste de VTT...)**, mais actuellement aucune réflexion globale et concertée n'est menée sur ce sujet.

Enfin, **certains établissements éducatifs ne disposent pas d'équipements sportifs accessibles**, ils sont parfois éloignés et peu disponibles en dehors du temps scolaire.

## 2. Planification, gestion et animation des équipements sportifs

Selon le constat réalisé par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie concernant les équipements sportifs, **les communes ne sont pas au même niveau de structuration en ce qui concerne l'entretien ou l'animation des équipements sportifs**. Certaines communes du territoire, notamment hors de l'agglomération du Grand Nouméa, peinent à intégrer les infrastructures sportives dans un schéma d'aménagement pluriannuel.

Aussi, il semblerait que **les collectivités n'aient pas toujours les outils à disposition pour anticiper et intégrer les frais de fonctionnement et d'entretien des infrastructures sportives**. Les actions de réparation et de rénovation sont alors gérées au cas par cas, motivées par la nécessité de mise aux normes techniques ou de dégradations notamment.

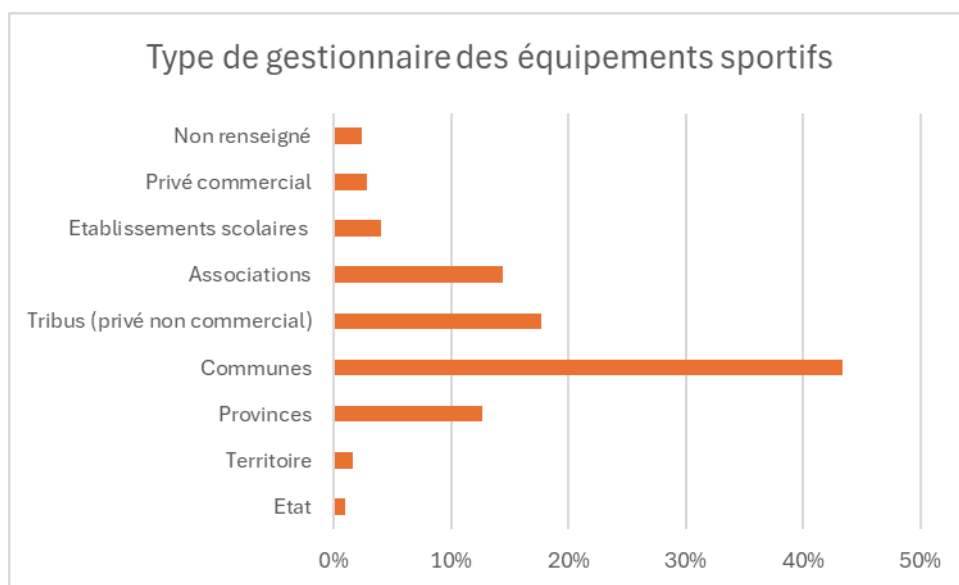
Le modèle économique le plus souvent choisi est la **mise à disposition à titre gracieux** de tous les équipements sportifs afin de faciliter et promouvoir l'accès à la pratique. Mais le « tout gratuit » peut entraîner parfois un effet pervers de déresponsabilisation des usagers. On note que des communes, telle que la ville de Nouméa, ont commencé à facturer l'utilisation de certaines infrastructures sportives (notamment au public scolaire), pour contribuer aux coûts de fonctionnement des 62 infrastructures sportives dont elle a la charge.



Les modèles de gestion des infrastructures sportives varient sur le territoire, mais :

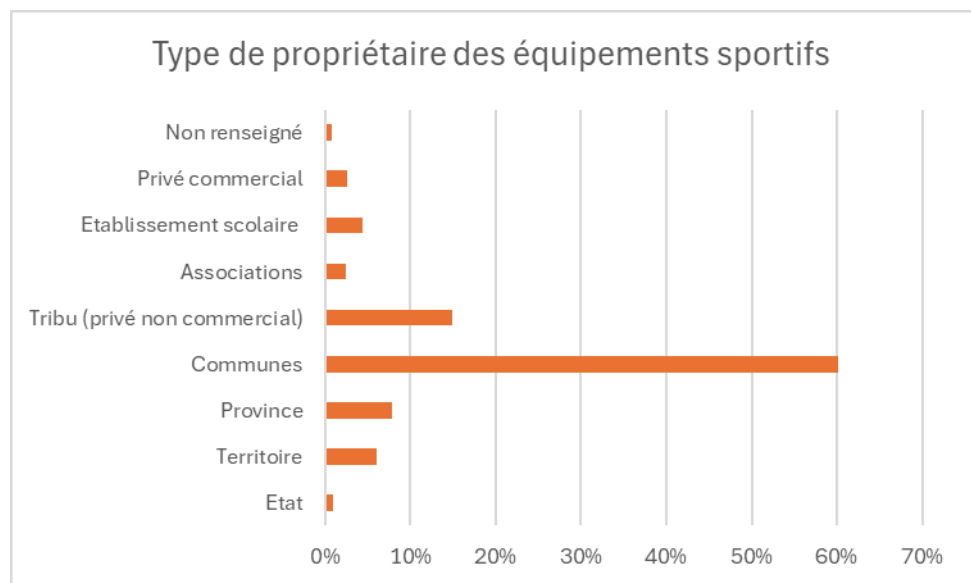
**43%** des équipements sportifs sont gérés par les communes. Certaines communes souffrent d'un **manque de connaissances relatif à l'éventail de modalités de gestion des équipements** (régie, DSP, SPL, GIP...) et une **gestion intercommunale des équipements est rarement envisagée**, créant parfois un sentiment d'isolement des communes face à la gestion des équipements sportifs. Une montée en compétence de ce point de vue pourrait alors être intéressante. On note, tout de même, que certaines communes qui en ont les moyens ont mis en place des modes de gestion innovants (ex : SPL) et des outils de suivi de leurs équipements. Aussi, une tendance à la polyvalence des salles et à la mutualisation des équipements sportifs est observée sur le territoire.

Les gestionnaires et propriétaires des équipements sportifs sur le territoire sont répartis de la manière suivante :



Source : [equipements.sports.gouv.fr](http://equipements.sports.gouv.fr)





Source : [equipements.sports.gouv.fr](http://equipements.sports.gouv.fr)

*NB : les équipements sportifs gérés par l'Etat sont ceux du RSMA, des FANC, de l'Aviation Civile et de l'UNC.*

On observe qu'en Nouvelle-Calédonie, **la transition énergétique n'a pas encore été faite ou parfois même initiée sur la plupart des équipements sportifs.**

Aussi, **de nombreux équipements de proximité souffrent d'un manque d'animation et d'accessibilité.** Pour les jeunes, il y a souvent une cassure entre la pratique bien encadrée en milieu scolaire et le reste de la journée, faute d'organisation et de structures d'animation. Certains équipements se dégradent car ils sont peu utilisés et sont par conséquent ensuite négligés au niveau de l'entretien, voire détériorés de manière irréversible. **Il pourrait donc être intéressant de former davantage les collectivités sur l'animation des équipements sportifs.**

Bien que sur un territoire comme la Nouvelle-Calédonie, il semble inconcevable que chaque commune dispose d'un équipement structurant très onéreux, **pour le sport de haut niveau et la compétition, certains équipements spécifiques ou aux normes internationales restent manquants** (ex : salle de basket avec parquet).

Enfin, on note parfois **un manque d'adéquation entre la manière dont a été construit l'infrastructure sportive et les besoins des usagers.** Cela peut avoir un impact négatif sur l'utilisation de l'équipement (ex : manque de toilettes ou de points d'eau à proximité, revêtement au sol inadapté...).

### 3. Financement des équipements sportifs

Le financement des équipements sportifs diffère selon le propriétaire et le mode de gestion, et provient notamment des acteurs institutionnels.

En 2023, la Province Sud a alloué **135 MF** dans des infrastructures sportives.

La Province Nord a attribué **66,5 MF** aux équipements sportifs, dont :

- 33,7 MF de frais de fonctionnement des équipements sportifs
- 22,5 MF d'investissement pour les équipements sportifs

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a alloué **302 MF** dans les équipements sportifs, dont :

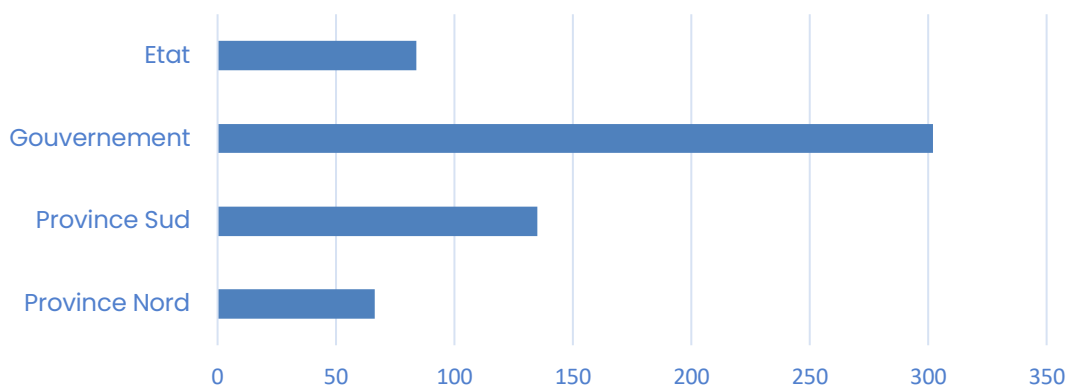
- Entretien et réparation d'installations sportives : 11,4 MF,
- Soutien aux infrastructures sportives : 55 MF (fonctionnement) et 235,6MF (investissement).

L'Etat a attribué 700 000€, soit **84 MF** dans les équipements sportifs, dont :

- 250 000 € pour des équipements structurants
- 450 000 € pour des équipements de proximité

*NB : Le budget alloué par la Province des Iles Loyauté aux équipements sportifs n'était pas disponible au moment de ce diagnostic.*

Financement des équipements sportifs par les acteurs institutionnels  
Unité : millions XPF



## En résumé

Les équipements sportifs en Nouvelle-Calédonie sont nombreux et semblent convenir à la pratique quotidienne. Pour autant, leur fonctionnement, leur entretien et leur animation pourraient être optimisés, notamment via une réflexion sur un schéma des équipements sportifs global et cohérent. Cela permettrait de partager et de capitaliser sur les retours d'expériences, tant dans la construction, la gestion ou l'entretien des équipements sportifs en Nouvelle-Calédonie. Aussi, une valorisation de l'existant à travers le développement d'une offre nature pourrait être envisagée.



- un manque de connaissances sur les modalités de gestion des équipements sportifs
- une gestion intercommunale des équipements à développer
- un manque d'animation parfois sur les équipements sportifs
- des aménagements nature ou de plein air à développer
- des coûts de fonctionnement et d'entretien peu anticipés
- un manque parfois d'équipement spécifique ou aux normes internationales pour la compétition
- des rénovations importantes à prévoir sur certains équipements structurants
- une démarche participative qui peut être renforcée dans la construction des équipements pour une meilleure adéquation avec les besoins des utilisateurs



- plusieurs équipements structurants de qualité et relativement récents (2011)
- une assez bonne accessibilité des équipements pour les personnes en situation de handicap (PMR)
- des équipements relativement satisfaisants pour la pratique quotidienne
- des espaces aménagés (workout, promenade, piste de VTT) qui se développent et facilitent la pratique sportive libre
- De nombreux équipements de proximité en libre accès (ex : plateaux sportifs)
- des équipements de plus en plus polyvalents et mutualisés
- des modèles de gestion innovants qui sont mis en place (ex : SPL)

# 3. L'EMPLOI ET LE BENEVOLAT SPORTIF

L'organisation de la pratique sportive en Nouvelle-Calédonie repose essentiellement sur le secteur associatif. Il existe néanmoins un secteur marchand constitué d'encadrants professionnels qui participent eux aussi au développement du sport, mais cela reste partiel.

## 1. Cartographie de l'emploi sportif

**6 2 9** emplois privé en 2022<sup>6</sup>

En 2022, La Nouvelle-Calédonie comptait 93 employeurs dans le domaine du sport, dans le secteur privé, ainsi que **316 employés déclarés et 313 entrepreneurs individuels** en nom propre, pour qui le domaine sportif correspond à **l'activité principale exercée**. Ces chiffres représentent uniquement les emplois directement liés au secteur du sport et se réfèrent aux codes NAF (nomenclature d'activité française) suivants :

TYPE DEMANDE	CODE NAF	LIBELLE NAF	Nombre d'employeurs	Effectifs déclarés	Nombre d'ENP*
SPORT	8551Z	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs	17	65	296
SPORT	9311Z	Gestion d'installations sportives	5	52	0
SPORT	9312Z	Activités de clubs de sports	45	80	0
SPORT	9319Z	Autres activités liées au sport	26	119	17
Total des codes NAF "sport" sollicités			93	316	313

\* ENP : Entrepreneur individuel en nom propre

NB : Sont exclus de ces chiffres, le commerce au détail d'articles de sport en magasin spécialisé ou la location d'articles de loisirs et de sport.

Par ailleurs, certains éducateurs sportifs en Nouvelle-Calédonie exercent cette activité en parallèle d'une autre activité principale, et sont donc absents des chiffres mentionnés ci-dessus. En 2023, au

<sup>6</sup>Source CAFAT



total, **358 éducateurs sportifs étaient déclarés** ou en cours de déclaration à la Direction de la Jeunesse et des Sports du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie; que ce soit en activité principale ou secondaire.

Aussi, au moins **129 ETP<sup>7</sup>** (équivalent temps plein) étaient dénombrés en 2023 au sein des communes de Nouvelle-Calédonie et des trois Provinces.

Les entretiens menés dans le cadre de ce diagnostic territorial ont permis de mettre en lumière **un manque conséquent de forces vives dans le secteur sportif**, notamment des professionnels suivants :

- un manque de cadres techniques
- un manque d'éducateurs sportifs pour la pratique quotidienne
- un manque d'éducateurs sportifs qualifiés pour le haut niveau
- un manque de postes administratifs et financiers
- un manque de postes d'événementiel et de communication

On notera la présence de **2 groupements d'employeurs dans le secteur sportif en Nouvelle-Calédonie** : le GENSL (Groupement d'Employeurs Nord Sport et Loisir) en Province Nord et le GESLS (Groupement d'Employeurs Sport et Loisir Sud) en Province Sud. Ils permettent la mutualisation de l'emploi sportif et le déploiement d'éducateurs sportifs dans différentes communes. **Il n'existe pas de dispositif similaire en Province des îles Loyauté.**

---

<sup>7</sup>Les chiffres de certaines communes concernant l'emploi sportif n'étaient pas disponibles au moment du diagnostic.



## 2. La formation dans le domaine du sport

Depuis 2019, **11 Millions XPF** ont été investis, via la FIAF, dans la formation dans le secteur du sport et répartis de la manière suivante<sup>7</sup> :

	Montant financé	N structures	N stagiaires inscrits
2019	2 228 186	13	22
2020	1 274 152	8	18
2021	1 795 955	9	15
2022	3 160 851	19	25
2023	3 272 300	20	26
<b>Total général</b>	<b>11 731 444</b>		

**Cet accompagnement progresse depuis 4 ans** et vise majoritairement **la montée en compétences sur un poste occupé**. Les domaines de formation suivies étaient les suivants<sup>8</sup> :

2019	2 228 186
COMMUNICATION DIGITALE	42 804
FORMATION DE FORMATEUR	856 260
GESTION DE PROJET	339 033
INFORMATIQUE LOGICIEL	400 000
MANAGEMENT	179 263
RGPD	78 854
SST	331 972
2020	1 274 152
COMMUNICATION DIGITALE	95 408
COMPTA FINANCE GESTION	400 000
FORMATION DE FORMATEUR	210 728
INFORMATIQUE LOGICIEL	274 000
MANAGEMENT	294 016
2021	1 795 955
BPJEPS	400 000
CERTIFICAT DE COACH	400 000
FORMATION DE FORMATEUR	114 901
GESTION DE PROJET	85 174
INFORMATIQUE LOGICIEL	125 876
AUTRE	95 358
MEDIATION	400 000
GESTION DU TEMPS/ ORGANISATION	174 646

2022	3 160 851
ANGLAIS	162 276
BPJEPS	1 344 295
COMMUNICATION DIGITALE	54 984
COMPTA FINANCE GESTION	75 245
FORMATION DE FORMATEUR	134 400
INFORMATIQUE LOGICIEL	418 715
MANAGEMENT	176 720
RGPD	40 959
SOFT SKILLS	139 058
AUTRE	32 886
MEDIATION	38 352
DU / DIP	542 961
2023	3 272 300
BPJEPS	1 472 720
GESTION DE PROJET	106 768
INFORMATIQUE LOGICIEL	460 250
MANAGEMENT	495 373
RGPD	124 200
AUTRE	239 236
RH	97 843
DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	275 910
<b>Total général</b>	<b>11 731 444</b>

On notera que **le BPJEPS** occupe le pôle de dépense le plus important dans le financement de la formation depuis 2 ans.

Enfin, on notera que **le secteur sportif ne dispose pas d'une convention collective spécifique, ce qui ne leur permet pas de profiter réellement d'un plan de formation de programmation par le FIAF**. La création d'une branche spécifique au secteur via l'intervention de syndicats patronaux pourrait être une piste de réflexion pour soutenir davantage la formation dans le secteur du sport.

<sup>7</sup>Source FIAF

<sup>8</sup>Source FIAF

### 3. Le bénévolat sportif

**Le bénévolat participe grandement au dynamisme du secteur sportif en Nouvelle-Calédonie** et il n'existe pas à ce jour de réel statut associé. Suite à l'adoption par le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie des textes d'application relatifs aux lois du pays instaurant les congés spéciaux, les bénévoles sportifs peuvent, sous conditions, bénéficier de congés exceptionnels (6 jours fractionnables en ½ journées).

Au CTOS, le **CRIB** (Centre de Ressource et d'Information des Bénévoles), **accompagne les bénévoles et organise une trentaine de formations par an à destination des bénévoles sportifs.**

Dans le cadre de ce diagnostic, 103 bénévoles ont été interrogés sur leur engagement dans le secteur du sport :

**83 %** des bénévoles interrogés **allouent au moins 1 jour/semaine** à leur engagement de bénévole sportif et cumulent en moyenne **2,2** fonctions.

Les **principaux postes occupés\*** par les personnes interrogées étaient :

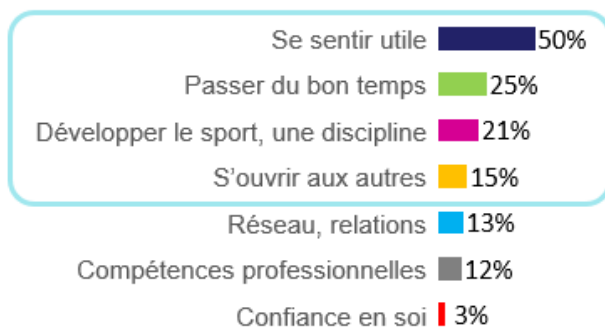
- Membre des instances dirigeantes (71%)
- Coaching, entraînement (52%)
- Événementiel (45%)
- Tâches administratives (44%)

---

*\*Le total peut être supérieur à 100% car plusieurs réponses étaient possibles*

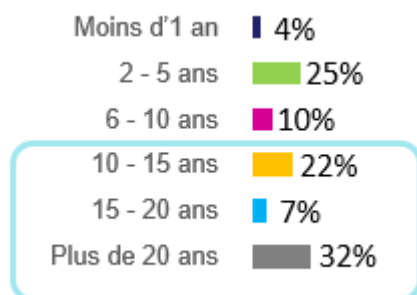


Les **principales motivations** évoquées étaient :



**61%** des bénévoles interrogés étaient **engagés depuis plus de 10 ans et 32% depuis plus de 20 ans** :

Ancienneté dans le bénévolat



**87%** des bénévoles interrogés **ont maintenu ou augmenté**

**leur engagement** depuis le début et **92%** **poursuivront l'année prochaine**, par choix (plaisir de l'engagement) ou par nécessité (faute de relève).

Les entretiens menés dans la cadre de ce diagnostic territorial révèlent **un épuisement et un vieillissement des bénévoles dans le secteur sportif en Nouvelle-Calédonie**. Pour cause notamment : la lourdeur administrative des projets sportifs. Une partie des bénévoles interrogés déclare préférer avoir recours à des modes de financements autres (bingo, vente de brochettes, vente de t-shirt etc...), plutôt qu'à certains financements publics. **La demande de guichet unique ou de simplification des démarches administratives a été fortement évoquée**. Aussi, on remarque que **le recours au mécénat et au financement privé pourrait être fortement développé** dans le secteur du sport en Nouvelle-Calédonie.

## 4. Financement de l'emploi sportif

Le financement de l'emploi sportif implique différents acteurs, dont les acteurs institutionnels.

En 2023, la Province Sud a alloué **7,5 MF** de soutien au Groupements d'Employeurs Sport et Loisirs Sud (GESLS).

Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a investi **68,2 MF** dans le soutien à l'emploi sportif, dont :

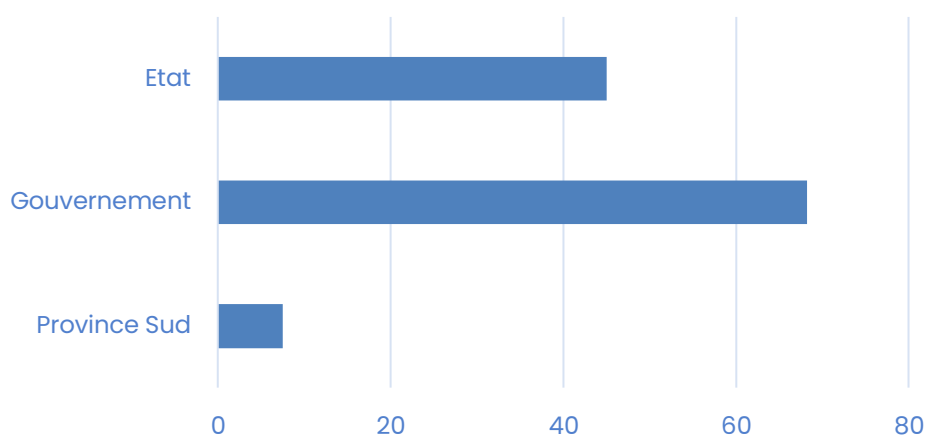
- 2,4 MF dans la certification (soutien à des projets de formation dans le sport).
- GENSL : 29,1 MF,
- GESLS : 36,7 MF,

L'Etat a investi 377 250€, soit **45MF** dans l'emploi sportif, dont :

- emplois en cours (aides pluriannuelles) : 185 250€
- créations emplois (aides pluriannuelles) : 60 000€
- aides ponctuelles "1 jeune 1 solution " : 24 000€
- aides ponctuelles : 36 000€
- Aide à l'emploi CAMPUS : 72 000€

On notera également que certaines fédérations nationales apportent également un soutien quant à l'emploi sportif en Nouvelle-Calédonie.

Soutien à l'emploi sportif par les acteurs institutionnels  
Unité : million XPF



## En résumé

Le secteur sportif en Nouvelle-Calédonie est en majorité porté par le bénévolat, ce qui peut également limiter le développement du sport. La professionnalisation du secteur sportif est aujourd'hui un sujet majeur en Nouvelle-Calédonie concernant le développement du secteur, tant au niveau technique (cadres techniques, éducateurs sportifs) qu'au niveau des fonctions supports (administratif et financier, évènementiel, communication). Par ailleurs, davantage de formation ou de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) pourraient certainement être réalisées.



- un manque de de cadres techniques dans le secteur du sport
- un manque d'éducateurs sportifs
- un manque de postes administratifs et financiers
- en manque de poste dans l'évènementiel et la communication
- des bénévoles qui peinent à trouver une relève
- un cumul des fonctions fréquent
- des lourdeurs administratives qui découragent
- un recours à des modes de financement plus informels (bingo, vente de brochettes...)
- un recours au financement privé et au mécénat qui pourrait être développé
- l'absence de convention collective spécifique au secteur sportif
- des formations qui pourraient être développées et décentralisées (hors du Grand Nouméa)
- l'absence d'un groupement d'employeurs en province des îles loyautés



- l'activité de coaching en cours de réglementation
- des investissements réalisés pour l'emploi et la formation (ex : BPJEPS)
- des groupements d'employeurs existants en Province Nord et en Province Sud
- des bénévoles engagés et fidèles dans la durée
- du soutien et de l'accompagnement pour les bénévoles (au sein des collectivités, au CRIB...)

# 4. LES ENJEUX LIÉS AU SPORT

Le sport a des enjeux sociétaux forts et représente aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie un réel outil de développement local. Sur le territoire, il fait particulièrement écho aux enjeux de santé, de citoyenneté, de tourisme et d'attractivité du territoire, et d'environnement.

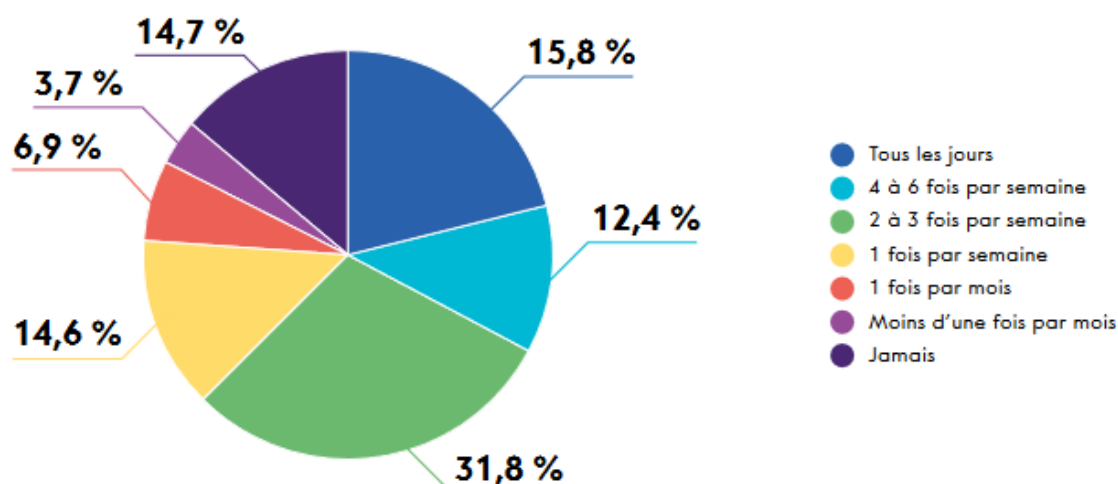
## 1. Sport et santé

En Nouvelle-Calédonie, la prévention et la promotion de la santé a pris un nouvel essor avec l'adoption en 2016 du Plan de Santé « Do Kamo, être épanoui ». Aujourd'hui, **la lutte contre la sédentarité est une des priorités des politiques de santé publique** sur le territoire. Cette orientation locale est en adéquation avec le **plan d'action mondial de l'OMS pour promouvoir l'activité physique**, qui vise **une réduction relative de 15 % de la prévalence mondiale à l'inactivité physique chez les adultes et les adolescents à l'horizon 2030**.

En Nouvelle-Calédonie, les Baromètres santé jeunes et adultes offrent un bel outil de suivi de la place de l'activité physique dans le quotidien des calédoniens et calédoniennes.

### Fréquence de la pratique d'un sport, pendant le temps libre en dehors des heures de cours, chez les 10-18 ans (n=3 433)

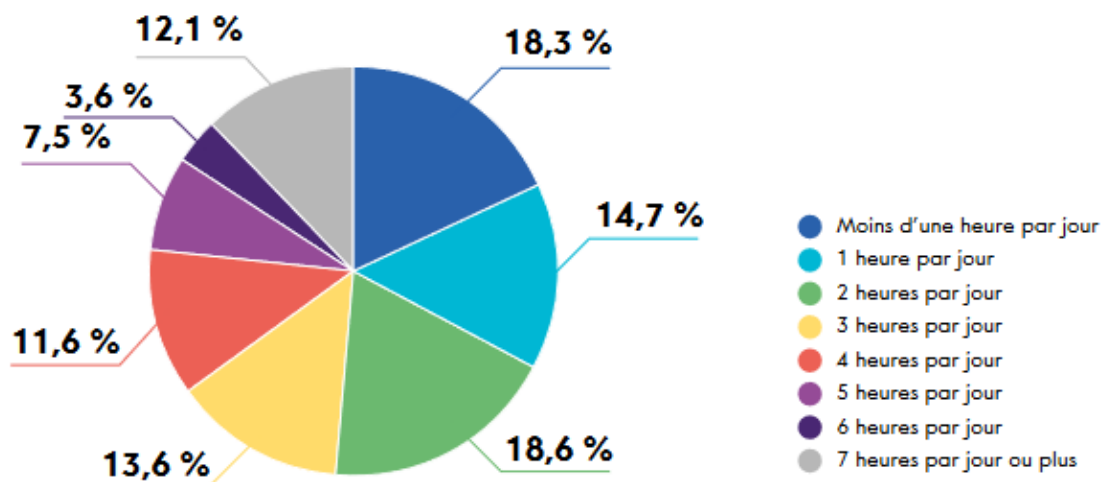
Baromètre Santé Jeune 2019. ASS-NC



On notera qu'en 2019, **presque 15% des jeunes de 10 à 18 ans ne pratiquaient jamais d'activité physique en dehors des heures de cours.**

## Nombre d'heure(s) par jour passé assis, pendant le temps libre, devant un écran chez les 10-18 ans (n=3 433)

Baromètre Santé Jeune 2019. ASS-NC

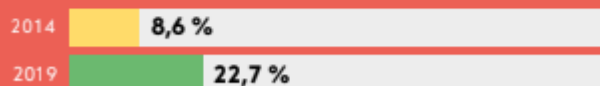


On notera que **presque 1/4 (23,2%) des jeunes de 10 à 18 ans passe plus de 5h/jour pendant leur temps libre, assis devant un écran.**

Pour autant, la proportion de jeunes déclarant faire **au moins 1 h d'activité physique tous les jours** de la semaine a augmenté entre 2014 et 2019. Ils représentent désormais **presque 1/4 des jeunes de 10 à 18 ans.**

### Évolution depuis 2014

La proportion de jeunes déclarant faire au moins une heure d'activité physique tous les jours de la semaine a fortement augmenté entre 2014 et 2019 en passant de 8,6 % à 22,7 %.



La nécessité d'une activité physique régulière est donc relativement prise en compte sur le territoire,

et des dispositifs ayant pour but de faciliter l'accès à l'activité physique apparaissent (ex : Clic & Mouv', Pass Sport).

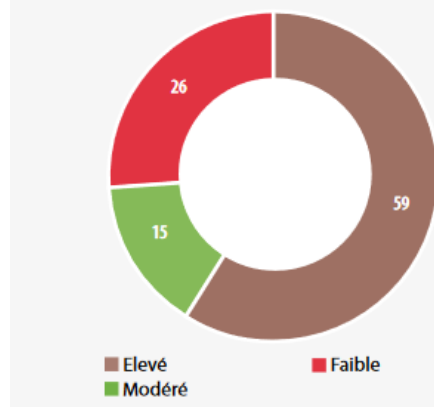




En ce qui concerne le public adulte :

- **plus de la moitié des calédoniens et calédoniennes ont un niveau d'activité élevé** (3 fois/semaine de l'activité à intensité forte ou 7 fois/semaine de l'activité à intensité modérée)
- **et 1/4 ont un niveau d'activité faible** (moins de 30 min d'activité d'intensité modérée moins de 5 fois/semaine ou moins de 20min d'activité de forte intensité moins de 3 fois/semaine)

Niveau d'activité physique (%).  
Source : BSA 2021. ASSNC.



Par ailleurs, **un calédonien sur 2 déclare passer du temps devant un écran au travail**. En moyenne, les calédoniens qui passent du temps devant un écran au travail y consacrent 4h20 par jour (260 minutes). Aussi, plus de **9 calédoniens sur 10 (95 %) déclarent passer du temps devant un écran en dehors du travail**. Rapporté à la population totale, le temps moyen passé devant un écran en dehors du travail s'élève à **2h40 par jour**.

On notera que des dispositifs se mettent en place pour **faciliter l'accès des adultes à l'activité physique**, tels que des clubs sportifs qui proposent des créneaux horaires simultanés pour les parents et les enfants, une Maison Sport Santé, des aménagements et équipements en libre accès facilitant la pratique libre (ex : promenades, sentiers), des programmes de santé et bien-être au travail, le développement de la marche nordique en tribu ou encore des événements sportifs grand public (ex : la Nouméenne, Rainbow race...).



## 2. Sport et citoyenneté

De par les valeurs inhérentes au secteur sportif : esprit d'équipe, fair-play, respect de l'autre, apprentissage de règles..., le sport est reconnu comme un **outil d'éducation à la citoyenneté**. En Nouvelle-Calédonie, il a aussi été fortement identifié pour les enjeux sociaux, que sont **la lutte contre la délinquance** et **la lutte contre les conduites addictives**.

Le plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance 2018-2022 (PTSPD), adopté par le Congrès le 12 mars 2018, avait pour objectif d'inverser la courbe de la délinquance et de changer le comportement des calédoniens face aux conduites à risques. **Ce plan d'action a favorisé le développement d'activités dans le secteur** du sport et a permis notamment la création de deux groupements d'employeurs, mettant à disposition des éducateurs sportifs au service de différentes communes. Cette mesure avait notamment pour but de **lutter contre la délinquance juvénile**.

Une étude sur la **prévention des conduites à risque et la lutte contre les addictions et les substances psychoactives par la pratique des activités physiques et sportives est actuellement menée** sur 5 communes pilotes de la Province Sud, avec un objectif de ciblage de 1500 enfants et adolescents.

Enfin, en 2016, la santé, y compris l'activité physique, a été identifiée comme un des 5 piliers du plan éducatif calédonien. À savoir que le sport participe également à deux autres thématiques que sont **le vivre ensemble et la réussite scolaire**, puisque il est **un outil favorisant l'égalité des chances et la cohésion sociale**.

Les entretiens menés dans le cadre de ce diagnostic ont mis en lumière **l'envie d'une partie des calédoniens de revoir les rythmes scolaires pour laisser une part plus large à l'activité physique**.



# PARADIS DES SPORTS DE GLISSE



## 3. Sport et tourisme

**Le climat et le patrimoine naturel de la Nouvelle-Calédonie représente un cadre idéal pour la pratique sportive tout au long de l'année.** Les attraits touristiques du territoire, sont depuis 2001, mis en avant par Nouvelle-Calédonie Tourisme (NCT), l'agence de promotion touristique de la Nouvelle-Calédonie, sous sa marque « Nouvelle-Calédonie Pacifique au Cœur », notamment en Australie, en France métropolitaine, au Japon et en Nouvelle-Zélande.

Les activités sportives, que ce soit sur terre, en mer ou dans les airs, **participent grandement à l'attractivité du territoire** et sont régulièrement mis en avant par les acteurs locaux du tourisme.

Pour **les résidents, l'accès de plus en plus facilité à la pratique d'activité physique représente un facteur de bien-être et de qualité de vie considérable.**

Les entretiens menés dans le cadre de ce diagnostic s'accordent néanmoins sur le fait que **la communication autour du sport pourrait encore d'avantage être renforcée.**



Par exemple, **l'évènementiel sportif de niveau international** (ex : Nouméa Cup) pourrait être développé davantage comme **levier d'attractivité du territoire et vecteur d'activité touristique.**

Néanmoins l'isolement du territoire et le coût des transports représentent un frein à l'attrait touristique de la Nouvelle-Calédonie.

On notera que **le développement d'une offre sportive nature participe aussi au développement du tourisme local** (les parcours GR en Province Sud et Nord, les sentiers et pistes du Parc Provincial de la Rivière Bleue, ceux du Parc des Grandes Fougères, le Domaine de Deva...). Cette offre nature pourrait davantage être développée, notamment en Province Nord et en Province des Iles Loyauté.

## 4. Sport et environnement

Malgré les enjeux environnementaux forts en Nouvelle-Calédonie, on observe un **développement progressif des aménagements de mobilité douce** et essentiellement centrés sur l'agglomération du Grand Nouméa.

En effet, bien qu'une part certaine des calédoniens et calédoniennes ne se déplacent pas à l'aide de véhicules motorisés, les aménagements (trottoirs, pistes cyclables, zones piétonnes...) pouvant créer **un environnement sécurisé pour les usagers**, se développent lentement en Nouvelle-Calédonie.

Selon la concertation territoriale citoyenne « Bouger pour sa santé » menée en 2023 en Nouvelle-Calédonie, l'absence d'espaces sécurisés, ainsi que la présence de chiens errants, représentaient des obstacles à la pratique de l'activité physique.



## 5. Sport et culture

On observe dans certaines classes avec une option sport, des « projets pirogue » visant à **valoriser les sports traditionnels du territoire**. Aussi, le cricket traditionnel occupe une place certaine dans l'agenda sportif, notamment en Province des Iles Loyauté. Néanmoins, la nécessité d'homogénéisation avec le cricket international (différent du cricket traditionnel) pour l'accès à la compétition peut représenter un danger en termes de perte de patrimoine culturel.

## En résumé

Le sport est fortement lié à des enjeux sociétaux. En Nouvelle-Calédonie, il est particulièrement lié à la santé, qui représente, selon l'étude de l'ISCOPE menée en 2023 dans le cadre du diagnostic, la principale motivation des calédoniens et calédoniennes pour la pratique d'un sport. Il est également employé comme un outil de lutte contre la délinquance et participe fortement à l'attractivité de la Nouvelle-Calédonie, présentée comme un cadre idéal à la pratique de nombreux sports. Enfin, de manière plus partielle, il a un impact sur les enjeux environnementaux, à travers le développement de la mobilité douce et de l'éco-tourisme. Enfin, le sport participe à la valorisation de la culture locale.



- des maladies chroniques qui freinent la pratique du sport
- une utilisation des écrans qui favorise la sédentarité
- une communication autour du secteur du sport qui pourrait être renforcée
- des rythmes scolaires qui pourraient laisser davantage de place à la pratique sportive
- des aménagements visant à sécuriser la mobilité douce qui pourraient être développés davantage
- une nécessité de conformité avec les pratiques internationales qui peuvent mettre en danger la pérennité de sports traditionnels



- des dispositifs mis en place pour faciliter l'accès au sport pour les enfants et les adultes
- des activités de sport santé qui se développent
- des éducateurs sportifs qui interviennent dans les communes et en milieu tribal
- le sport très présent dans la communication touristique du territoire
- des aménagements de mobilité douce qui se développent essentiellement sur le grand Nouméa
- écotourisme et une offre sportive nature tourisme local qui se développent
- des événements sportifs populaires (ex : La Nouméenne, Rainbow Race, trails et raids en Province Nord et des Iles Loyauté...)
- Le sport qui participe à la valorisation de la culture locale

# 5. LE SPORT DE HAUT NIVEAU

À l'image d'autres territoires d'Outre-Mer, la Nouvelle-Calédonie représente un potentiel certain pour le sport de haut niveau. Néanmoins, l'isolement géographique du territoire rend la confrontation difficile. C'est pourquoi, il est nécessaire pour les sportifs de haut niveau ou d'accession de se déplacer très fréquemment hors du territoire, voire, le plus souvent, de déménager. En effet, une grande partie des sportifs de haut niveau ou Espoirs calédoniens résident hors de la Nouvelle-Calédonie (souvent en métropole). Sachant cela, il s'agit donc davantage pour la Nouvelle-Calédonie de consolider ses parcours d'excellence menant au sport de haut niveau.

## 1. Cartographie des sportifs de haut niveau

Les sportifs de haut niveau sont recensés chaque année sur les listes officielles du Ministère des Sport. Au 1er janvier 2024,

**38** sportifs calédoniens de haut niveau, ne vivant pas nécessairement en Nouvelle-Calédonie, étaient recensés.

Parmi eux :

- 8 élites
- 13 séniors
- 16 relèves
- 1 reconversion

Parmi ces sportifs, 26 sportifs sont licenciés en Nouvelle-Calédonie et **12 hors Nouvelle-Calédonie**.

Le **nombre de sportifs calédoniens de haut niveau est en augmentation**, puisqu'en 2017, seuls 20 sportifs calédoniens étaient inscrits sur la liste SHN du Ministère des Sports.

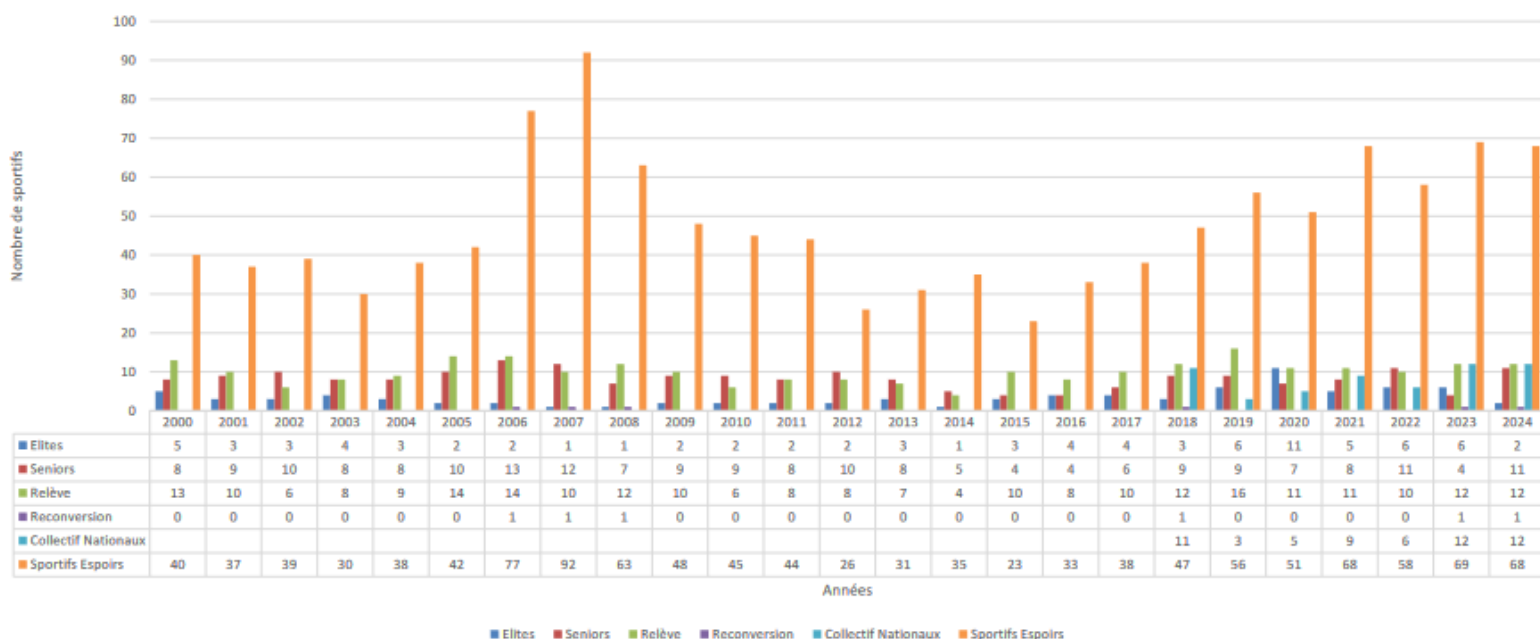
À titre de comparaison avec ses voisins français du Pacifique, en 2024, alors que 26 sportifs de haut niveau étaient licenciés en Nouvelle-Calédonie, seul 1 sportif de haut niveau était licencié à Wallis et Futuna et aucun en Polynésie Française.

En amont de la liste des sportifs de haut niveau, il existe également une liste de sportifs dénommée **liste des sportifs « Espoirs »**, qui dénombre l'ensemble des sportifs en devenir ayant un potentiel, détectés par les fédérations sportives. Cette liste représente le premier signe de détection au niveau national. En 2024, **79 sportifs calédoniens sont classés « Espoirs »**, dont 11 qui ne sont pas licenciés en Nouvelle-Calédonie.

Enfin, au 1er janvier 2024, **15 sportifs calédoniens étaient classés « collectifs nationaux »**, dont 3 non licenciés en Nouvelle-Calédonie. Cette liste correspond à des sportifs positionnés entre la liste « Espoirs » et les sportifs de haut niveau. Ce sont des sportifs à fort potentiel, mais qui ne sont pas encore sportifs de haut niveau, ou qui l'ont été mais ont perdu cette qualité pour diverses raisons (blessures, manque de résultats).

En ce qui concerne **les sportifs toujours licenciés en Nouvelle-Calédonie**, depuis 2000, on note une certaine stabilité des sportifs classés « élites », « séniors », « relève » et « reconversion » sur listes ministérielles, mais **une augmentation des sportifs, licenciés en Nouvelle-Calédonie, classés « Espoirs »**. Cela s'explique en partie par la structuration des filières d'accès au sport de haut niveau (ex : pôle espoir handball, pôle espoir rugby).

Evolution des inscriptions sur listes ministérielles des sportifs de Nouvelle Calédonie



Source : Mission d'Appui au Sport du Haut-Commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie.

**NB** : Le graphique ci-dessus représente **uniquement les sportifs licenciés en Nouvelle-Calédonie**.

## 2. L'accompagnement du sport de haut niveau

Sur le territoire, on distingue deux types de structures visant à l'accès au haut niveau, les structures d'accession nationales et les structures d'accession territoriales. Elles sont soutenues par l'Etat et le Gouvernement de la Nouvelle Calédonie.

En 2024, la Nouvelle-Calédonie compte :

- **5 structures d'accession nationales**, dans les disciplines suivantes :
  - rugby
  - natation
  - escalade
  - cyclisme
  - handball féminin
- **4 structures d'accession territoriales**, dans les disciplines suivantes :
  - tennis
  - handball masculin
  - judo
  - Karaté

Par ailleurs, d'autres dispositifs existent sur le territoire à destination des sportifs menant un projet de haut niveau, tels que :

- des **conventions avec le secteur scolaire** : en 2024, on compte 3 lycées et 2 collèges qui proposent des horaires aménagés pour les sportifs de haut niveau. Tous sont à Nouméa. Les entretiens menés dans le cadre de ce diagnostic ont mis en lumière un manque parfois de parcours individualisés pour les sportifs dans le secteur scolaire.
- des **équipements d'accueil spécifiques** : en 2023, on comptait une structure d'accueil et d'hébergement pour les sportifs : le CISE, et 39 équipements aux normes pour les compétitions internationales. Plusieurs salles de musculation sont également disponibles pour les sportifs menant un projet de haut niveau.
- un **suivi médical et paramédical** : le centre médico-sportif de la Nouvelle-Calédonie, destiné à la prise en charge de la santé des sportifs menant un projet de haut niveau, compte aujourd'hui un médecin, complété d'une équipe de soins paramédicaux (kinésithérapie, diététique, ostéopathie et suivi psychologique).



- **des encadrants** : en 2023, parmi les 358 éducateurs sportifs déclarés ou en cours de déclaration à la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Nouvelle-Calédonie, seuls 6 ont un diplôme disposant des prérequis pour l'entraînement et le perfectionnement sportif (DESJEPS ou BEES 2 + disciplines). Les entretiens menés dans le cadre de ce diagnostic ont confirmé **un manque de compétence dans le domaine du sport de haut niveau** dans certaines disciplines.

### 3. Structure d'accès au haut niveau : le CISE

Le **Centre International Sport et Expertise** (CISE) est un établissement géré par le Comité Territorial Olympique et Sportif (CTOS-NC). Il a été conçu pour offrir **aux sportifs et aux cadres du territoire – mais aussi de toute la région Pacifique** – une structure d'accueil moderne et conviviale, adaptée à leurs besoins spécifiques. Il s'étend sur plus de 2000 m<sup>2</sup> et propose différents espaces et commodités nécessaires à l'hébergement, la restauration et la formation des résidents.

Depuis 2018, le CISE accueille en **résidence permanente** les sportifs de deux structures d'accès au haut niveau :

- le Pôle Espoir Handball Pacifique de Nouméa
- l'académie du Football Féminin

Dans le cadre de la convention qui lie le CTOS à l'INSEP et dans la dynamique de préparations des Jeux Olympiques de Paris en 2024, **le CISE ambitionne son intégration dans le réseau d'établissements du Grand INSEP**. Cette démarche volontaire vise l'amélioration des services proposés aux résidents autour de 4 grand axes : bien vivre, bien s'entraîner, bien se former, bien se soigner.

Le Centre International Sport et Expertise accueille prioritairement des groupes dont le séjour est encadré et organisé par des associations sportives affiliées (clubs, comités provinciaux, ligues...), des collectivités



territoriales ou leurs établissements, par des établissements scolaires et éventuellement d'autres structures ayant un objet pédagogique ou de formation (sous réserve d'acceptation).

Ces séjours s'inscrivent dans le cadre notamment :

- de compétitions ou d'évènements sportifs
- de stages sportifs
- d'échanges internationaux
- de stages de formation
- de classes de découverte pour les scolaires

En 2023, **le CISE affichait un taux de remplissage moyen de 35%**, un chiffre en augmentation vis-à-vis des années précédentes. L'établissement peine à trouver un modèle de financement stable. L'accueil de sportifs internationaux a également diminué depuis le Covid-19.

Enfin, on observe qu'en Nouvelle-Calédonie **un amalgame est parfois fait entre sport de haut niveau (niveau national et international) et les compétitions de niveau régional (ex : les Jeux du Pacifique, les Océania)**, qui selon les disciplines, n'ont pas toujours un caractère de haut niveau. Pour autant, les compétitions régionales participent à l'élévation du niveau sportif en Nouvelle-Calédonie dans certaines disciplines. En ce sens, **la coopération régionale en matière de sport pourrait être renforcée, notamment avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande**, en ce qui concerne la participation à des compétitions ou des stages. Des conventions avec les compagnies aériennes ont été conclues afin de réduire les coûts de déplacements, un frein majeur; mais ne suffisent pas car **la question du coût des transports reste très présente en ce qui concerne l'accès au sport de haut niveau. C'est également le cas pour les compétitions organisées localement** sur le territoire, c'est pourquoi certaines compétitions s'organisent *in situ* ou par secteurs, faute de moyens.

Enfin, on notera qu'**un départ en métropole peut être traumatisant pour un jeune sportif calédonien si cette expérience est mal préparée**. L'enjeu principal concernant l'accès au sport de haut niveau pour le territoire est alors d'assurer une préparation solide et de qualité pour favoriser la réussite et l'épanouissement du sportif par la suite, dans son parcours d'excellence hors territoire (ex : ne pas faire partir les sportifs trop jeunes, les préparer psychologiquement et culturellement au changement d'environnement, assurer l'accueil sur place...)

## 4. Financement de l'accès au sport de haut niveau

Le financement de l'accès au sport de haut niveau ou à l'accompagnement individuel des athlètes implique différents acteurs, dont les acteurs institutionnels du territoire.

En 2023, la Province des Iles Loyauté a alloué **25,1 MF** dans l'accès au sport de haut niveau, dont :

- 7,8 MF de soutien au pôle excellence
- 17,4 MF de bourses sport études

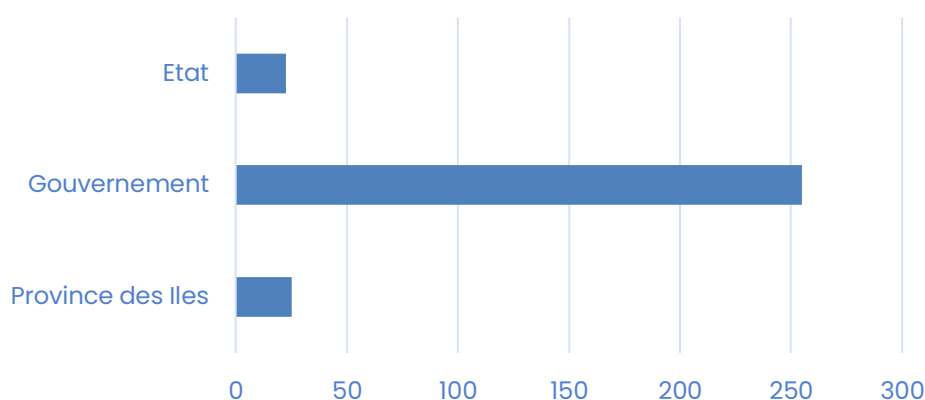
Le Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a investi **255 MF** dans l'accès au sport de haut niveau, dont :

- Soutien aux projets de performance (JDP (50 MF), filière excellence aides aux athlètes) : 254 MF,
- Suivi médical des athlètes listés : 0,58 MF,
- Prévention et lutte contre le dopage : 0,56 MF

L'Etat a alloué 188 878€, soit **22,5 MF** dans l'accès au sport de haut niveau, dont :

- CAHN Natation : 7 000€ (835 324 XPF)
- Pôle Espoir féminin de Handball : 10 000€ (1 193 320 XPF)
- Pôle Espoir de Cyclisme : 13 000€ (1 551 316 XPF)
- Pôle Espoir d'Escalade : 7 000€ (835 324 XPF)
- Pôle académie de Rugby : 5 024€ (599 524 XPF)
- 146 854€ (17 524 382 XPF) via l'enveloppe Outre-Mer

Soutien à l'accès au sport de haut niveau par les acteurs institutionnels en 2023  
Unité : million XPF



## En résumé

Des outils destinés au sport de haut niveau existent en Nouvelle-Calédonie. Pour autant, certains pourraient être développés ou optimisés. Dans l'optique d'un accès au niveau national, le rôle de la Nouvelle-Calédonie est notamment la détection et la préparation des jeunes pour un départ hors territoire dans de bonnes conditions. En effet un départ en France mal opéré peut être traumatisant pour un jeune sportif, c'est pourquoi il est important de pouvoir proposer une préparation solide en amont. On observe que les liens avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande pourraient être davantage développés en matière de sport de haut niveau.



- un manque d'encadrants pour les profils de haut niveau (entraîneurs)
- un manque de ressources permettant la détection, notamment en Province nord et Province des Iles Loyauté
- un manque de liens avec certains pays voisins en matière de sport (ex : Australie, Nouvelle-Zélande)
- un CISE dont le fonctionnement pourrait être optimisé
- des coûts de transport important qui freinent les rencontres
- un amalgame parfois entre niveau régional et national
- un isolement du territoire qui diminue la confrontation et freine la progression
- des parcours d'excellence qui n'existent pas dans toutes les disciplines
- des conventions avec le secteur scolaire qui pourraient être multipliées ou renforcées pour favoriser la double réussite (scolaire et sportive)



- certains équipements adaptés au haut niveau
- certains professionnels ayant un profil adapté au suivi des sportifs de haut niveau
- des compétitions régionales régulières qui dynamisent l'agenda sportif (Jeux du Pacifique, Oceania)
- Des pôles espoirs et des centres territoriaux d'entraînement présents sur le territoire (structuration des parcours d'excellence)
- un bon niveau régional (la Nouvelle-Calédonie première au classement du nombre de médailles des Jeux du Pacifique 2023)

# III . PERSPECTIVES





# 9. LES DEFIS À RELEVER

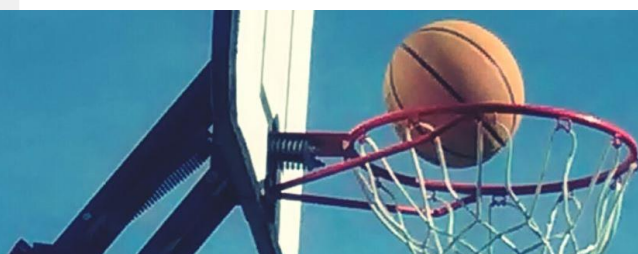
Au regard des données récoltées dans le cadre de ce diagnostic partagé, **certaines actions semblent prioritaires pour le développement du sport** en Nouvelle-Calédonie. Elles sont ici regroupées en 5 axes stratégiques, qui pourraient déjà **dessiner l'ossature du Projet Sportif Territorial** à venir.

## 1

### Professionaliser le secteur sportif

La professionnalisation dans le secteur sportif semble aujourd'hui la priorité majeure pour le développement du sport sur le territoire. Elle aurait des effets bénéfiques larges, tels que le renforcement des compétences en matière de sport, le soulagement des bénévoles dans leur mission, ou encore une continuité plus certaine des actions sportives. Cette thématique pourrait par exemple comporter les objectifs suivants :

- Densifier le réseau d'éducateurs sportifs sur le territoire (ex : MNS, BPJEPS spécialisés...)
- Renforcer les effectifs et les capacités des cadres techniques
- Renforcer les effectifs et les compétences en matière administrative et financière dans les clubs et les ligues
- Renforcer les effectifs et les compétences en matière de communication et d'événementiel dans les clubs et les ligues
- Renforcer la formation dans le secteur du sport
- Poursuivre les validations d'acquis d'expérience (VAE) dans le secteur du sport



## 2

### Renforcer l'attractivité du bénévolat sportif

Le bénévolat participe grandement au développement de la pratique sportive en Nouvelle-Calédonie, mais on observe ces derniers temps des difficultés pour les clubs et les ligues de trouver des forces vives. Il s'agirait de redynamiser l'engouement des calédoniennes et des calédoniens pour le bénévolat sportif en proposant une offre de missions intéressantes. Cette thématique pourrait par exemple comporter les objectifs suivants :

- Envisager la création d'un statut de bénévoles présentant des distinctions nettes entre l'emploi rémunérée et les missions bénévoles
- Augmenter la participation de la jeunesse dans le bénévolat sportif
- Faciliter les passations et renouvellement des équipes bénévoles, en accompagnant les clubs qui peinent à trouver une relève
- Mettre en place un guichet unique facilitant les démarches administratives

## 3

### Renforcer la pratique sportive des calédoniens et des calédoniennes

Bien que la pratique d'un sport soit relativement courante en Nouvelle-Calédonie, en 2023, 1 calédonien sur 2 déclarait ne pas avoir fait de sport dans l'année écoulée<sup>9</sup>. Une partie de la population calédonienne reste éloignée de la pratique sportive. La lutte contre la sédentarité est une des priorités au niveau mondial en termes de santé publique. Cette thématique pourrait par exemple comporter les objectifs suivants :

- Renforcer l'attractivité du mouvement fédéral pour freiner la baisse du nombre de licenciés et inverser la tendance
- Poursuivre l'aménagement du territoire pour favoriser la pratique sportive libre
- Renforcer le sport scolaire, notamment au collège au lycée, à l'université ou dans les établissements privés
- Encourager et accompagner le développement du sport au travail
- Densifier les activités sportives en tribu (ex : création d'un groupement d'employeurs en Province des Iles Loyautés, densification du réseau d'éducateurs sportifs mis à disposition des petites communes)

---

<sup>9</sup> Source ISCOPE, 2023.





## 4

### Optimiser la gestion des équipements sportifs

La Nouvelle-Calédonie possède des équipements sportifs pluriels et relativement nombreux, mais leur gestion, leur entretien et leur animation doivent être optimisés pour favoriser le développement du sport. Cette thématique pourrait par exemple comporter les objectifs suivants :

- Organiser une réflexion concertée sur un schéma d'aménagement des équipements sportifs
- Former les communes sur les modalités de gestion des équipements sportifs (régie, SPL, GIP...) et encourager la mutualisation des moyens
- Renforcer la planification des coûts de fonctionnement et de rénovation des équipements sportifs
- Former les communes sur l'animation des équipements sportifs et l'organisation d'événements sportifs
- Renforcer l'aspect participatif, en impliquant les usagers dans la conception des équipements sportifs
- Rénover les équipements sportifs qui en ont besoin pour renforcer l'existant

## 5

## Accompagner l'accès au sport de haut niveau

L'accès au sport de haut niveau ne concerne directement qu'une minorité de calédoniens et calédoniennes. Pour autant, le sport de haut niveau participe grandement à l'attractivité et au dynamisme du sport et est un élément moteur pour les pratiquants sportifs. En Nouvelle-Calédonie, où l'accès au sport de haut niveau rime souvent avec expatriation, il s'agit d'avantage de soigner la préparation et l'accompagnement des sportifs pour un accès au haut niveau dans de bonnes conditions. Cette thématique pourrait par exemple comporter les objectifs suivants :

- Augmenter le nombre d'éducateurs sportifs diplômés pour le suivi des athlètes de haut niveau
- Améliorer la détection des jeunes sportifs à haut potentiel
- Optimiser le fonctionnement du CISE
- Multiplier les conventions avec le secteur scolaire pour l'aménagement individualisé des parcours et favoriser la double réussite (scolaire et sportive).
- Renforcer l'accompagnement psychologique et culturel des jeunes sportifs quittant la Nouvelle-Calédonie, ainsi que l'accueil et le suivi sur place.



# REMERCIEMENT

La Conférence Régionale du Sport (CRdS) de Nouvelle-Calédonie remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont participé à la construction de ce diagnostic partagé.

Liste des personnes rencontrées :

- Adi Nicolas, ASPTT Omnisport
- Armien Gregory, Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie
- Boufeneche Alan, Mairie de Nouméa
- Bouvier Nathalie, Centre d'Animation Nautique Iaai Ouvéa
- Colmas Clément, sportif professionnel
- Coquelet Benoît, Ligue de Tennis de Table
- Delaveuve Jean Marc, Association Sportive du 6ème km
- Ductane Adrien, ESNC (E-Sport NC)
- Fairbank Pierre, Province Sud
- Gane Laurent, Dumbea Natation
- Giroud Quentin, éducateur sportif à Poum (GENSL)
- Le Poul Philippe, Province Sud
- Le Roux Clément, Ligue de Karaté
- Martini Jean-Emmanuel, UNSS
- Massenet Pierre, CIPAC
- Michalak Eric, UNC
- Morel Franck, Waa wi lu sports
- Mornaghini Sylvio, OMS de Bourail
- Nicolas Véronique, GESL SUD
- Olive Desty, centre aquatique de Pouembout
- Puyo Titouan, sportif professionnel
- Quintin Michel, CTOS
- Sitrita Christopher, associaiton Wildbarz (workout)
- Sylvan Jérémie, Fitness Park
- Thirion Bruno, Province Nord
- Vaitanaki Olivia, CTS handball
- Ventura Patrick, Challenge Organisation
- Verlaget Yolande, USEP
- Waia Sophie, Province des Iles Loyauté
- Wanese Jean, Comité de volley-ball de la Province des Iles Loyauté

# BIBLIOGRAPHIE

Agence nationale du sport, 2023, Bilan ANS 2023, Conférences des financeurs du sport

Agence nationale du sport, 2020, Présentation des conférences régionales du sport et des conférences des financeurs du sport

Agence nationale du sport, 2022, Note de cadrage sur la déclinaison territoriale de la nouvelle gouvernance du sport.

Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie, 2019, baromètre santé jeunes 10-18 ans, enquête sur la santé des jeunes collégiens et lycéens de Nouvelle-Calédonie.

Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie, 2022, baromètre santé adultes, enquête sur les facteurs de risque des maladies chroniques des Calédoniens de 18 à 64 ans.

Agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie, 2023, Concertation territoriale citoyenne « bouger pour sa santé »

CAFAT, 2023, Données employeurs et salariés.

Comité Territorial Olympique et Sportif (CTOS), 2023, Evolution de la pratique fédérale

Comité Territorial Olympique et Sportif (CTOS), le Centre International Sport et Expertise, consulté le 16 février 2024 : <https://ctos.nc/presentation/>

Comité Territorial Olympique et Sportif (CTOS), les Jeux du Pacifique, consulté le 16 février 2024 : <https://ctos.nc/jeux-du-pacifique/>

Direction de la Jeunesse et des Sports du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, 2023, Constat sur les équipements sportifs en Nouvelle Calédonie.

Direction de la Jeunesse et des Sports du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, l'Organisation du sport en Nouvelle-Calédonie : consulté le 12 février 2024.

FIAF, 2023, Données relatives au financement par le FIAF des formations dans le domaine du sport.



Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, 2016, L'École calédonienne est en marche.

Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, 2018, Plan territorial de lutte contre la délinquance 2018-2022.

Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, Les licences annuelles des fédérations sportives en 2022, consulté le 29/02/2024 : <https://injep.fr/publication/les-licences-annuelles-des-federations-sportives-en-2022/>

Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, 2022, Rapport intermédiaire n°4, Prévention des conduites à risque et lutte contre les addictions et les substances psychoactives par la pratique des activités physiques et sportives.

ISCOPE, 2023, étude sur le bénévolat sportif en Nouvelle-Calédonie

ISCOPE, 2023, étude sur les pratiques sportives des calédoniens et des calédoniennes.

Ministère des sports des jeux olympiques et paralympiques, Recensement des équipements sportifs : [equipements.sports.gouv.fr](http://equipements.sports.gouv.fr), consulté le 13 février 2024.

Ministères des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, 2024, Liste des sportifs de Haut Niveau.

Ministères des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, 2024, Liste des sportifs classés « Espoirs ».

Ministères des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, 2024, Liste des sportifs classés « collectifs nationaux ».

Ministères des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques, 2024, Recensement des chiffres du sport de haut niveau dans le Pacifique.

Nouvelle-Calédonie Tourisme, Pacifique au cœur, Les activités à faire, consulté le 15 février 2024 : <https://www.nouvellecaledonie.travel/>

Organisme mondial de la santé, 2018, Plan d'action mondial de l'OMS pour promouvoir l'activité physique 2018-2030 : des personnes plus actives pour un monde plus sain.







# NOUVELLE-CALÉDONIE